HISTORIA
magazine
29
Hebdomadaire paraissant le mercredi · nº 222 · France 3 F
Belgique 30 FB/Suisse 3 FS · UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



LE MYSTÈRE DU BAZOOKA

« Au cours d'une existence de soldat... j'ai été plusieurs fois placé... dans l'obligation d'effectuer rapidement des choix importants dont les conséquences débordaient le domaine militaire... » (Général Massu).


P. Astre

remplir les caisses de l'Etat, mais après le plan d'austérité, certains parlent d' « économie de guerre ». Tout annonce que le déficit commercial doublera le cap des 400 millions contre 84 l'année précédente. Toutefois, à part une grève des boulangers, la rentrée sociale ne se passe pas trop mal. Il y a encore les problèmes européens, l'affaire de Suez et, naturellement, l'Algérie, qui reste la « boîte à chagrins » avant la lettre.

Les deux fronts

Sur ce point, l'été a été orageux et les critiques pleuvent au sein même du gouvernement. On reproche à Guy Mollet, à Bourgès-Maunoury et à Lacoste de sacrifier les principes, de pratiquer l'attentisme, l'expectative, de refuser la lutte sur deux fronts, « contre les rebelles et contre les ultras du colonialisme ». Où en est le projet de statut? A plusieurs reprises, une tension extrême règne au sein du conseil des ministres. Jean Masson et François Mitterrand ont pris la relève de Mendès-France. Guy Mollet doit dépenser des trésors d'habileté pour éviter l'éclatement du gouvernement.

Le président du Conseil ne peut pas négliger les avertissements des grands partis, notamment de la S.F.I.O., dont le congrès s'est tenu à Lille du 29 juin au 3 juillet. La motion sur l'Algérie n'a pu être mise aux voix qu'après d'âpres discussions.

Même édulcorée, elle n'en exige pas moins plus de fermeté de la part du gouvernement. Elle réclame l'accélération des réformes promises et « la lutte sur deux fronts ». Il s'agit essentiellement de « rompre de façon nette et définitive avec ceux qui ont régné dans le passé par la puissance de leur fortune, de leur influence et de leur presse sur la politique de la France en Algérie ». La crise « ne pourra être résolue que par des réformes politiques établissant une complète égalité des droits ». Le conseil national du M.R.P. trahit également la même impatience, la même évolution des esprits. Pflimlin demande que soit « brisée la résistance de ceux qui, par aveuglement ou par égoïsme, contrarieraient l'effort à réaliser ou tenteraient d'en saboter l'application ». Il réclame également des « réformes politiques établissant une complète égalité des droits entre les diverses parties de la population » et préconise l'établissement « d'une communauté algérienne de structure fédérale au sein d'une République française largement décentralisée ». Pour tous les partis de la majorité, une conclusion se dégage : le problème algérien est devenu « essentiellement politique ».

Guy Mollet réagit durement, avec impatience, à ces attaques. Il ne cesse de répéter, ce qui est d'ailleurs exact, que sa politique fondamentale à l'égard de l'Algérie n'a pas changé, mais que son application dépend des exigences de la situation du moment. Le 5 juin, il a encore affirmé sa volonté de tourner nettement le dos au passé : « L'idée d'assimilation, qui fut généreuse, est périmée. Le statut futur de l'Algérie résultera de libres discussions avec les représentants authentiques du peuple algérien, c'est-à-dire avec ses représentants élus. » Il s'agit de « reconnaître et respecter la *personnalité algérienne* et réaliser l'*égalité politique* totale de tous les habitants de l'Algérie » dans le cadre du collège unique, tout en renforçant l' « union indissoluble avec la France ». L'Algérie bénéficiera donc, avec un exécutif et une assemblée rénovés, d'une large autonomie qui lui permettra de s'épanouir au sein de la « communauté française ».

Mais l'application s'est heurtée à deux phénomènes majeurs dont l'équipe Guy Mollet n'avait pas soupçonné l'importance à son arrivée au pouvoir. D'abord, l'opposition viscérale de la population européenne au collège unique, à une autonomie

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les mercredis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Marie Elbe*
Chef service photo : *François Wittmann*
Adjoint : *Geneviève de Lachaux*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebelo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS-14e. **Tél. 707-17-89.**
Télex 21 311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3 F. – Belgique, 30 FB. Suisse, 3 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE :
61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89.
CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE :
S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29.
CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF.
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements sont pris à partir du n° 194.
2° Les souscripteurs au tarif n° 4 s'engagent pour la totalité de la collection. Ils ont la possibilité d'effectuer leur règlement en deux fois : à la souscription : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF ; au 48e numéro : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF.
3° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
4° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
5° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
6° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
7° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

Couverture : Éric Lessing



O.N.U. - GRÈVE GÉNÉRALE « BATAILLE D'ALGER »

Jean FONTUGNE

LES jours du gouvernement Guy Mollet sont comptés en ce début d'année 1957, qui sera marquée par une première scientifique exceptionnelle : la mise en orbite, par l'U.R.S.S., de Spoutnik I, *satellite artificiel de la Terre.*

D'où viennent les préoccupations du président du Conseil français? Essentiellement de l'Algérie. La guerre coûte cher, certes, mais – fait plus grave –, sur le plan international, la France est devenue accusée. De plus, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, qui doit tenir ses assises dans les derniers jours de janvier 1957, le Front de libération nationale a décidé d'influencer les membres de l'O.N.U. : une grève générale paralysera, à Alger, toutes les activités économiques. Les leaders de la révolution algérienne sont convaincus de pouvoir prouver ainsi, par une manifestation spectaculaire, la puissance du F.L.N. et le contrôle qu'ils détiennent, pensent-ils, sur la population musulmane : les résultats seront loin de ceux que les chefs de la rébellion escomptaient.

En effet, l'échec des pourparlers officieux menés entre les représentants du F.L.N. et les envoyés de Guy Mollet, au cours de l'année 1956, l'échec de l'expédition de Suez, la menace précise de nouveaux désordres en Algérie, l'arrivée de renforts ont donné au commandement français la possibilité de s'assurer l'initiative, de mener un combat efficace contre le terrorisme urbain, et les moyens de reprendre en main la situation dans le « bled ».

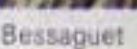
Il était avant tout nécessaire de rétablir la sécurité dans la capitale de l'Afrique du Nord. La « bataille d'Alger » rapidement gagnée par les forces de la 10e D.P., c'est dès la fin du mois de janvier que se développèrent les opérations de pacification sur l'ensemble du territoire. Activement menées, elles permettront de restaurer la confiance, tout au moins en partie, dans la population autochtone. Leur succès permettra de trouver rapidement les réserves générales qui seront dirigées vers l'est et l'ouest de l'Algérie.

Déjà, en effet, la bataille des frontières est engagée. Des unités de l'Armée nationale de libération, entraînées dans les bases mises à leur disposition par la Tunisie et le Maroc, s'efforcent de pénétrer en Algérie et d'assurer la protection des convois d'armement.

J. F.

SOMMAIRE N° 222 :

Il ne peut y avoir de paix, en Algérie, de paix durable, si des réformes ne sont pas appliquées, et le chômage résorbé. Les « petits chantiers » du plan Lacoste vont s'ouvrir un peu partout sur le territoire.



A.F.P.



◀ Automne de 1956. Pour Guy Mollet, en Algérie, c'est la montée des périls. Va-t-il réussir à en venir à bout ?

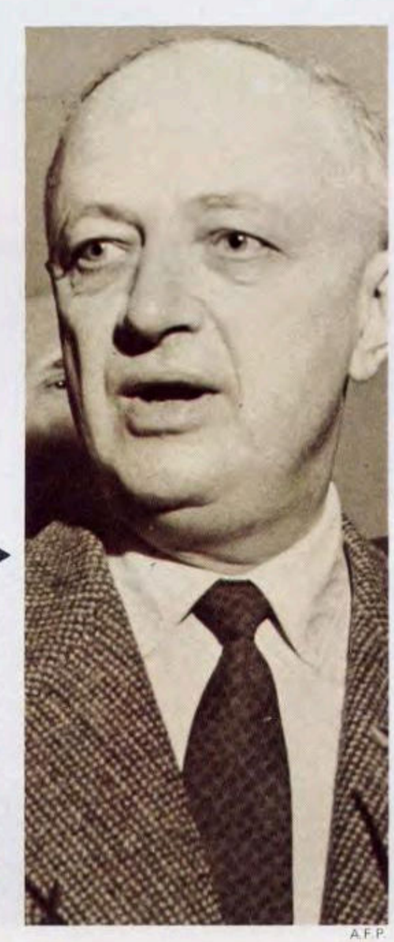
MOLLET : DILEMME GUERRE OU PAIX ?

A L'AUTOMNE de 1956, l'équipe Guy Mollet connaît l'usure fatale de tous les gouvernements de la IVe République. Avec la rentrée, après la brève pause estivale, les dossiers s'accumulent et le président du Conseil se livre à « cette gymnastique épuisante qui consiste à faire deux choses à la fois, préparer un discours tout en recevant un ambassadeur, trouver une solution financière tout en participant à une discussion politique... ».

En tout cas, les soucis ne manquent pas. Dans le domaine économique, il n'y a pas à se leurrer : on est en pleine inflation. Certes, l'emprunt 1956 vient à point ▶

le président du Conseil le dit lui-même : " L'Algérie a un caractère unique au monde "

◄ Le profil sous-développé de l'Algérie. Un coin des hauts plateaux. Ici, on bat le blé au pas des chevaux. Lacoste voudrait changer tout ça. A Paris, Mollet l'appuie. Mais comment attaquer une œuvre de paix en pleine guerre ? *That is the question...*



Négocier. Un mot ► qui commence à circuler dans les couloirs du Palais-Bourbon. Le 13 avril 1956, Guy Mollet répète qu'il veut un « cessez-le-feu » pour appliquer ses réformes. Le ministre des Affaires étrangères Christian Pineau s'y emploiera...

A.F.P.

quelconque, qui, compte tenu de l'exemple tunisien ou marocain, ne pourra déboucher que sur l'indépendance. La journée du 6 février, abstraction faite des arrière-pensées des activistes, a été pour Guy Mollet une révélation. A un différend « franco-musulman » s'ajoute un différend «franco-français». Il en résulte un renversement des priorités. L' « apaisement », il convient d'abord de le chercher chez les Européens. Enfin, l'ampleur de la rébellion, la gravité de la situation militaire, obligent le gouvernement à renoncer à la réforme électorale, en un mot à la « grande consultation populaire » qui devait intervenir « dans le plus bref délai ».

On revient au statut

Voilà donc le gouvernement obligé de pratiquer une politique d'attente, qui va revêtir trois aspects. D'abord, une politique militaire jalonnée par les pouvoirs spéciaux, le rappel de disponibles et l'envoi du contingent. Ensuite, une action administrative et sociale marquée par la disparition des communes mixtes, l'intégration de musulmans dans la fonction publique, « un grand programme de petits travaux » destinés à lutter contre la misère et le chômage, les meilleurs fourriers du F.L.N., et aussi une réforme agraire. Ces deux aspects doivent permettre de créer le climat électoral favorable et surtout de dégager une « troisième force » avec laquelle il sera possible d'engager les négociations sur le futur statut. Mais il s'agit d'une voie longue, dont les résultats ne pourront pas se faire sentir avant plusieurs mois. C'est pourquoi, dans le dernier volet de son triptyque, le gouvernement ne renonce pas à un raccourci, la négociation avec le F.L.N. Mais cette négociation, qui se déroule en avril et en juillet au Caire ou à Belgrade, n'apporte pas le coup de théâtre attendu. Le F.L.N. exige des garanties, notamment la reconnaissance de la souveraineté populaire algérienne et la formation d'un exécutif provisoire à Alger.

Aussi, compte tenu de tous ces éléments, impatience de la majorité, déceptions apportées par la voie longue ou la voie courte, Guy Mollet se décide, en septembre 1956, à tenter une relance de la politique algérienne.

Pour commencer, le statut est remis sur le chantier. Il doit « reconnaître la personnalité algérienne et donner aux collectivités locales ou régionales une quasi-autonomie de gestion ». Il sera naturellement « discuté » et non « octroyé » et dépassera le cadre d'une « autonomie interne ». Ses compétences seront définies et il possédera un exécutif et un législatif. Ceux-ci, comme le précise une note destinée aux représentants français appelés à négocier avec le F.L.N., « auront à connaître de toutes les matières qui n'auront pas été déclarées comme étant de la compétence commune (liberté publique et droits individuels, questions militaires, affaires extérieures, planification économique et problèmes financiers) ».

Kabylistan et Arabistan

Mais dès qu'il s'agit d'aller plus avant et de donner une physionomie précise au projet, les difficultés commencent. Ministres, membres des cabinets se livrent à une exégèse savante de toutes les formules en application, helvétique, israélienne, etc. Celle de la Sicile retient particulièrement l'attention avec une assemblée et un président de l'exécutif, membre de droit du cabinet italien. Toutefois, comme le précise Guy Mollet lui-même, « l'Algérie a un caractère unique au monde » et le statut ne peut donner naissance ni à un Etat musulman, compte tenu de l'existence d'un million de « roumis », ni à un Etat arabe, étant donné la présence d'Européens, d'israélites et de Berbères, ni à une province française, puisqu'il y a 8 millions de musulmans. En outre, la Constitution française se prête mal à une formule fédérale.

A peine ébauché, le projet suscite d'âpres critiques. Indépendamment du veto absolu des ultras, certains libéraux comme Chevallier ou Soustelle estiment qu'il doit être précédé d'une réforme des institutions. Le 18 octobre, l'ancien gouverneur général déclare : « Je mets l'opinion en garde contre l'élaboration hâtive d'une organisation qui conférerait à l'Algérie certains caractères d'un véritable Etat et dont les risques ne seraient pas contrebalancés par l'existence d'un système d'ensemble donnant, par exemple, à la République française un statut d'Etat fédéral. » D'autres envisagent même d'aller plus loin. C'est ainsi que le général Olié, tout en se défendant de ressusciter la « politique kabyle » définie par le dahir de 1930 ou d' « opposer Kabylistan à Arabistan », estime que le statut permettra d'accorder au Constantinois une place de choix dans l'Algérie nouvelle et aux Kabyles, par le biais d'un conseil général et de communes de plein exercice, de « satisfaire leur sens de la démocratie et leur goût de la chose publique ». Qu'on le veuille ou non, ce projet reviendrait à ►

le dilemme de Lacoste : pas de réformes sans la paix

Keystone

Sur l'Algérie, les socialistes rongent leur frein. Pris entre les nécessités militaires et les objectifs normaux de leur parti, Guy Mollet et Robert Lacoste auront à se battre sur deux fronts, cette fois, mais à Paris. Convaincre ! Ce n'est pas facile...



G. Fievet/Afrique Photo

créer une autonomie au sein d'une autonomie !

En attendant, Guy Mollet effectue une seconde visite en Afrique du Nord. Le 7 septembre, il arrive à Alger et rencontre Lacoste, en convalescence au lendemain d'une sérieuse opération. S'il affecte de s'incliner devant les principes, le ministre résidant entend mener, en toute indépendance, une politique hautement pragmatique, dictée par les événements. Au cours de ses entretiens avec le président du Conseil, il ne peut que lui répéter, en substance, ce qu'il a déjà déclaré au moment du congrès de Lille, en juillet, ou ce qu'il a dit dans une lettre adressée également au cours de l'été, au chef du gouvernement.

" Voie longue " et " troisième force "

S'il s'est résigné, au mois de mai, à expulser certains « ultras » comme Bousquet ou Boyer-Banse, Lacoste refuse d'aller plus loin et de combattre sur deux fronts, à un moment où le terrorisme urbain rend la population européenne particulièrement nerveuse. « J'ai le feu devant moi, se plaît-il à déclarer, je ne veux pas l'avoir aussi derrière moi. » S'il admet une amélioration, il ajoute : « La chaudière peut sauter si l'on commet des imprudences. » Il se retranche derrière sa déclaration de l'été, lors d'une interview :

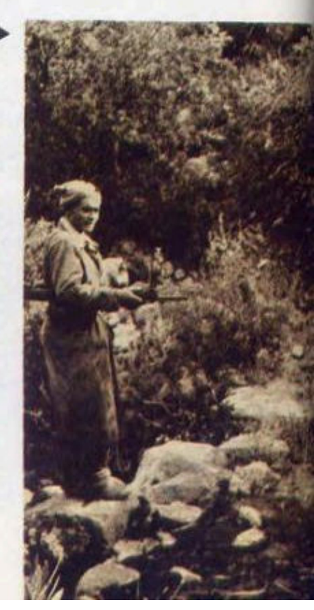
« Une équivoque a été complaisamment développée par des adversaires peu scrupuleux de la politique du gouvernement. On a prétendu que j'étais l'adversaire de la politique sur deux fronts. J'ai pris soin, en effet, d'éviter, au moment où l'Algérie était en pleine anarchie et sur la voie de la désintégration, de solidariser les éléments européens raisonnables avec les ultras par une politique essentiellement anti-européenne, à base de vindicte et de violence, que certains conseillaient.

» Une telle politique, outre qu'elle eût été absurde, aurait conduit à des tentatives de rébellion et à l'ouverture d'un second front, une sorte de nouvelle Vendée. C'eût été tragique et c'eût été la fin.

» Je suis fier d'avoir écarté cette suprême calamité, provoqué le ralliement des éléments sains de la population européenne et rétabli le respect dû au gouvernement de la République. Mais la résistance aux ultras du colonialisme n'en est pas moins constamment affirmée. »

En réalité, le grand souci de Lacoste, en ce mois de septembre, c'est la mise en route de tout un train de réformes administratives. Les décrets du 3 juillet ont créé douze départements au lieu de trois et transformé les communes mixtes en communes de plein exercice. En attendant l'achèvement de cette entreprise capitale, des assemblées de village doivent être créées dans la mesure du possible. Le décret du 14 juillet confirme la réforme agraire et les premières distributions de terre vont bientôt commencer. Certes, c'est la « voie longue », mais c'est le seul moyen de dégager la « troisième force », indispensable aux élections et à l'ouverture

Automne de 1956. ▶ Les maquis algériens entrent dans une ère de prospérité. L'armement arrive, la soupe n'est pas trop claire et le moral est bon, grâce à la vitamine P (propagande). Le coup de Suez y a aidé. Nasser, prodigieux retourneur de situation, réussit à faire croire à sa victoire. Dans les djebels, on la commente avec passion.



Or, cette paix, comment la faire ? Négocier ? Lacoste demeure réticent

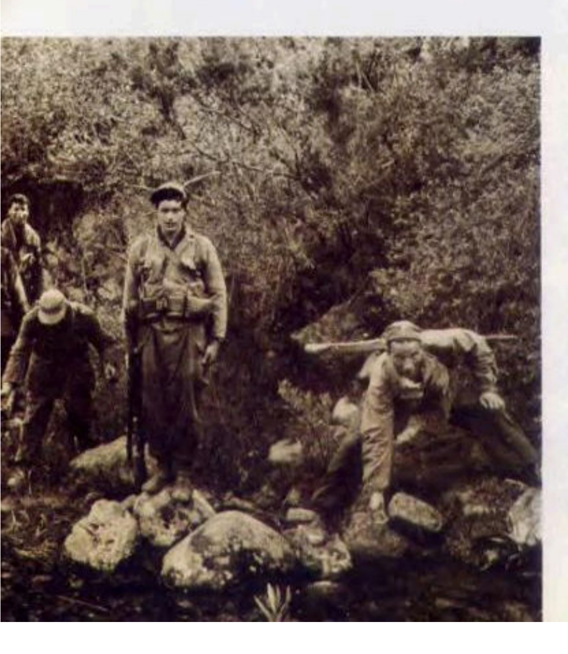
◀ Suez. Après l'assaut contre Port-Saïd, facilement enlevé, Russes et Américains imposent aux Franco-Britanniques de « cesser immédiatement l'action contre l'Égypte ». Le canal reste nationalisé. La guerre d'Algérie ne se gagnera donc pas au Caire. De là à murmurer que la France est battue...

Pour « faciliter ▶ la décentralisation administrative », les quatre départements français d'Algérie : Alger, Oran, Constantine et Bône, créé en 1955, vont devenir douze. Trois préfets y remplissent désormais les fonctions d'inspecteurs généraux de l'administration.

Coll. particulière

d'un dialogue. Dans ces conditions, Lacoste déclare à Guy Mollet que la présentation d'un statut ne pourrait être que prématurée.

Cependant, devant le président du Conseil, le ministre résidant est bien obligé de constater que la pacification piétine et que le rendement de l'armée laisse à désirer. La menace tunisienne et surtout marocaine exige « une vigilance constante et la mise en place d'un dispositif coûteux en hommes ». Les choses ne tarderont pas à s'arranger quand le contingent sera en état d'opérer et que de jeunes chefs prendront la relève d' « officiers fatigués ou manquant de foi ». En tout cas, un point est acquis, « le mythe d'un Dien Bien Phu est écarté ».



Les éléments encourageants ne manquent d'ailleurs pas. La discorde s'installe dans les rangs du F.L.N. Chez les nationalistes, on constate « un quasi-abandon des positions extrêmes, un désir nettement exprimé de rechercher une solution plus réaliste et, chez certains, une prise en considération empressée des propositions les plus appuyées du congrès de Lille ». Désormais, « chacun joue son jeu personnel ». Il en résulte « un extraordinaire grouillement d'initiatives incoordonnées ». Il semble même que Ferhat Abbas s'éloigne du Caire et cherche une solution individuelle. Quant aux militaires, c'est-à-dire les maquis, « ils cherchent également à nous joindre ».

Compte tenu de tous ces éléments, Lacoste déconseille à Guy Mollet de poursuivre ses contacts avec le F.L.N. « Ce remue-ménage ne m'incite pas à vous conseiller d'entrer dans la négociation. » Le risque de surenchère est trop grand et la France ne se trouve pas encore suffisamment en position de force pour faire triompher une solution qui « devra sauvegarder réellement les liens entre l'Algérie et la France, les droits des Français établis ici... ». Un « mécanisme imprévu » n'aboutirait qu'à un abandon complet et définitif.

Somme toute, bilan relativement favorable. Pas de crise militaire en perspective, structures nouvelles mises en place méthodiquement, discorde dans les rangs du F.L.N., flottement chez les maquisards et les nationalistes. Dans ces conditions, ne suffirait-il pas d'un élément brutal, inattendu, pour bouleverser le rapport des forces, créer l' « événement », entraîner l'arrêt des combats et permettre l'ouverture de négociations fructueuses ?

Le pays frappé de " nassérite "

A l'automne de 1956, cet élément, Guy Mollet croit le posséder. Il passe par l'extérieur : c'est l'affaire de Suez. Ici encore, le chef du gouvernement est l'objet d'âpres critiques de la part de certains ministres, du Parlement et de l'opinion. En 1956, le pays, dans son immense majorité, souffre de « nassérite » et n'a pas digéré l'affront du 26 juillet : la nationalisation du canal. Avec une unanimité assez rare, il réclame une ▶


Coll. Cazelles

Le congrès national de la S.F.I.O., à Puteaux, avant la réunion de la nouvelle Assemblée. Un débat passionné. *A l'extrême gauche,* Guy Mollet ; *à l'extrême droite,* Pierre Herbault, un des premiers négociateurs français officieux avec le F.L.N.

une victoire de la France à Suez pourra-t-elle sauver l'Algérie? Pour Guy Mollet, oui !

politique énergique et « la fin de l'enlisement de la volonté française ». Lacoste, Defferre, même Mendès sont favorables à une politique de force. Le ministre résidant écrit : « Vis-à-vis des populations algériennes, aussi bien françaises de souche que musulmanes, il est hors de doute qu'un succès de prestige égyptien entamera très gravement, sinon irrémédiablement nos positions. Au contraire, toute défaite ou tout recul du colonel Nasser est de nature à provoquer ici des résultats profonds, rapides et spectaculaires... »

Le " faux héros du Nil "

Sur l'heure, Guy Mollet courbe le dos. Devant le Parlement, il multiplie les paroles lénifiantes : « Je comprends l'impatience de l'Assemblée, mais trois mois, est-ce un délai si inquiétant? La partie est engagée, elle n'est pas jouée... » En fait, patiemment, il met au point sa « combinaison ». Seuls Pineau et Bourgès-Maunoury sont dans le secret. Enfin, en octobre, il touche au but. Le 16, les Britanniques acceptent le plan proposé : offensive d'Israël, ultimatum franco-britannique, occupation du canal. Le 23, à Sèvres, en présence de Ben Gourion, le scénario est mis au point, le calendrier fixé : l'attaque israélienne commencera le 29 et le débarquement allié débutera le 6 novembre... Dès lors, c'en sera fait du « prestige du faux héros de la vallée du Nil » et pour la guerre d'Algérie, ce sera le commencement de la fin. Succédant déjà à l'arraisonnement de l'*Athos* et à l'arrestation de Ben Bella et consorts, le coup de Suez sera le coup fatal porté à la rébellion. Déjà convaincus de l'impossibilité d'une victoire militaire, privés désormais de tout appui extérieur, les nationalistes n'auront plus qu'une seule ressource, accepter cette reconnaissance de la personnalité algérienne que la France, avec sa générosité coutumière, leur présente sur un plateau d'argent.

Dans cette perspective et pour que les choses soient bien claires, Guy Mollet tient à accomplir un geste spectaculaire. Le 29 octobre, alors que les troupes israéliennes s'apprêtent à franchir la frontière du Sinaï, le chef du gouvernement adresse un solennel appel au « cessez-le-feu ». Durcissement, comme certains le proclament? Dans le fond, non, dans la forme, oui. Derrière l'emphase voulue par le déroulement des événements en cours, à « une heure qu'il veut historique », le gouvernement rappelle les principes et les grands volets de sa politique : personnalité algérienne, égalité absolue de tous les citoyens, élections libres et démocratiques au collège unique, élaboration avec les nouveaux représentants de la loi fondamentale de la République française assurant la coexistence et la coopération des populations qui constituent l'Algérie.

Toutefois, dans l'appel, le « cessez-le-feu » constitue un préalable impératif. « A ceux qui répondront [...] la République garantit sauvegarde des personnes et des biens. L'heure des illusions est passée : celle de la réconciliation a sonné! »

En fait d'illusions, celles du gouvernement ne dureront pas dix jours et s'envoleront aux dernières heures du 6 novembre 1956, après l'annonce d'un autre cessez-le-feu... celui de Suez. Dès lors, on assistera à la lente agonie du gouvernement Guy Mollet et à la débâcle de ses espoirs algériens. En désespoir de cause, Lacoste et le président du Conseil s'accrocheront à un triptyque dépassé, né d'une mesure de circonstance : cessez-le-feu, élections, négociation, et qui ne cache plus qu'une tragique impuissance à résoudre le problème algérien. H

Philippe MASSON

Keystone


Puteaux. *A gauche, côte à côte,* Guy Mollet et Christian Pineau. Le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères vont mener, dans le plus grand secret, la politique de soutien à Israël, quand le petit État attaquera l'Égypte, le 29 octobre 1956.



Tito, Nasser et Nehru se rencontrent à Brioni, ▶ dans la villa de Tito. Autre rencontre en Yougoslavie : Herbault-Commin *(à gauche, de haut en bas)* et Francis-Yazid *(à droite, de haut en bas)*.

PARIS ET F.L.N. A L'AUBE DES NÉGOCIATIONS

L'HISTOIRE des pourparlers secrets entre Guy Mollet et le F.L.N. est une affaire complexe dans laquelle il apparaît que chacune des parties en présence a toujours été hantée par la crainte d'être accusée de « braderie » par les éléments les plus intransigeants de son propre camp et n'a jamais disposé, de ce fait, d'une complète liberté de manœuvre.

Le 14 mars, Christian Pineau, reçu au Caire par Nasser, en présence du ministre des Affaires étrangères Mahmoud Fawzi, demande au colonel que « l'Égypte n'intervienne pas dans la politique française en ▶

les chemins de la diplomatie, qui devaient mener à Rome, iront d'abord

Algérie ». Son interlocuteur lui répond qu'il lui sera beaucoup plus facile d'adopter, en ce domaine, une «attitude modérée» si des représentants du F.L.N. et du gouvernement français peuvent « se rencontrer secrètement, mais le plus vite possible », pour tenter de parvenir à une entente. Pineau accepte : deux de ses conseillers, l'ancien ministre Georges Gorse et l'ancien conseiller de l'Union française Joseph Begarra sont précisément arrivés dans la capitale égyptienne pour accomplir cette mission.

La « délégation extérieure » du F.L.N., elle, choisit comme négociateur Mohamed Khider, parce que l'ancien député M.T.L.D. d'Alger a bien connu, au Palais-Bourbon, Georges Gorse et, en Algérie, Joseph Begarra.

Départ optimiste

La première rencontre Khider-Begarra a lieu le jeudi 12 avril. Le leader algérien, qui a reçu, de ses pairs, consigne de se montrer «très ferme au départ», déclare, d'emblée, que « la reconnaissance du fait national algérien et du droit du peuple algérien à l'indépendance » est, pour le F.L.N., un « préalable à toute discussion sérieuse ».

Le lendemain 13 avril, dans la matinée, Khider rend compte de cette première entrevue à Ben Bella et au Dr Lamine Debaghine, qui rentrent du Maroc.

Dans l'après-midi, Khider déclare à Begarra que, si le gouvernement français accepte de discuter avec le F.L.N. du futur statut de l'Algérie avant la mise en œuvre du triptyque « cessez-le-feu — élections — négociation », la résistance algérienne pourrait accepter de ne plus parler d'« indépendance ». On estime, de part et d'autre, que cette proposition est assez importante pour être examinée à la fois par le gouvernement français (Georges Gorse se rendra à Paris pour l'informer) et par le F.L.N. de l'intérieur (que Ben Bella et Lamine Debaghine iront à nouveau consulter).

Lorsqu'il fait son compte rendu, le soir, chez Georges Gorse et sa dynamique épouse, Nadine, Begarra estime qu'un progrès sensible a été accompli et qu'en Égypte « le printemps est beau aussi sur le plan politique ». Le rapport qu'il envoie à Paris parle d'ailleurs de « premiers résultats encourageants ».

Les retrouvailles du 20 avril confirment cet optimisme, car la discussion est empreinte d'une cordiale franchise.

Entrant dans le vif du sujet, Khider expose que les « frères de l'intérieur », interrogés par Ben Bella et Lamine Debaghine (qui ont aussi rencontré, pour la première fois, à Séville, par l'entremise du Dr Khatib, le sultan Mohammed V, souverain du Maroc nouvellement indépendant), tiennent beaucoup à ce que la négociation franco-F.L.N. débouche sur la création — acceptée par la France — d'une « Fédération nord-africaine » au sein de laquelle l'État algérien aurait, tout comme le Maroc et la Tunisie, son drapeau et son gouvernement. Georges Gorse, qui, cette fois, assiste à la discussion, explique que Guy Mollet, qu'il vient de rencontrer, ne voit pas les choses de cet œil car le gouvernement français peut accepter seulement un État algérien fédéral — « ou fédéré » — associé à la France et, par là même, différent des États tunisien et marocain.


Holmès-Lebel

En dépit de cette divergence, les négociateurs concluent, le 21 avril, un substantiel projet d'accord : une délégation française et une délégation algérienne pourraient se rencontrer secrètement, à Rome et non plus au Caire, pour arrêter les conditions d'un « cessez-le-feu provisoire » (avec « mise en veilleuse des opérations militaires de part et d'autre ») et la préparation d'élections libres au collège unique. Le F.L.N. pourrait ensuite participer pleinement à ces élections d'où sortiraient les « représentants de l'Algérie » désignés par le suffrage universel (6 à 10) qui discuteraient avec les représentants du gouvernement français du statut futur de l'Algérie « dans un cadre nord-africain ». Aussitôt que cette discussion aurait abouti, Guy Mollet présenterait à l'Assemblée nationale française le nouveau statut de l'Algérie et le « cessez-le-feu provisoire » deviendrait définitif.

Le chemin qui mène à Rome

Reste à faire accepter ce projet au président du Conseil français (Georges Gorse fera encore une fois la navette entre Le Caire et Paris) et à la direction du F.L.N. de l'intérieur. Khider propose que lui-même et Ben Bella, munis de passeports délivrés par l'ambassade d'Égypte à Paris aux noms de « Youssef Ben Mohamed » et de « Saad Lounis » et aussi de sauf-conduits délivrés par le gouvernement français, se rendent, en compagnie de Begarra, du Caire à Tunis par avion et de Tunis à Alger par le train, afin de pouvoir rencontrer dans la capitale Abane et ses amis.

La dernière rencontre, le 30 avril, se révèle décisive. Begarra avoue à son interlocuteur qu'à Paris « les choses sont

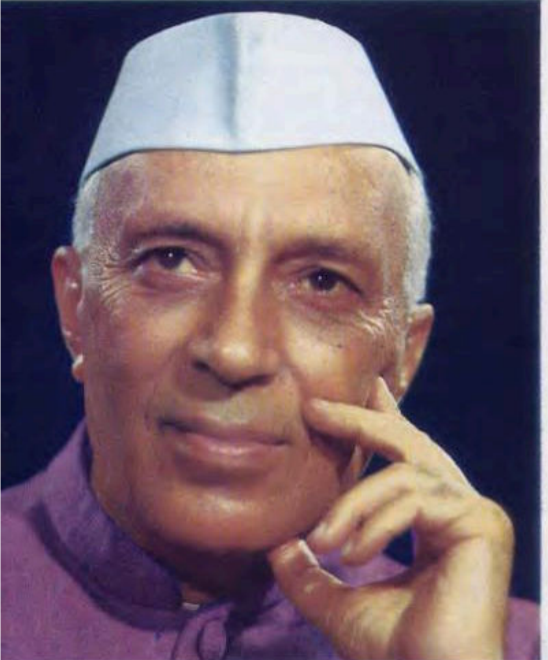
...squ'à Brioni

◀ Nasser. Un éclat de rire à nationaliser les canaux. Il sortira grandi, aux yeux des rebelles algériens, de la crise de Suez et de la déroute égyptienne dans le Sinaï. Étranges retournements !



Le Premier ▶ yougoslave, Tito, chef du gouvernement depuis 1946 et chef suprême de l'armée. Dans le conflit algérien, il prend ouvertement parti pour le F.L.N. Il le confirme à Brioni.

Holmès-Lebel



Nehru, premier ministre de l'Inde depuis 1947. Il était présent à la conférence afro-asiatique de Bandoeng, en 1955. Plus intime, celle de Brioni ne réunira que trois partenaires. ▼

Holmès-Lebel

difficiles ». Guy Mollet, explique-il, est hésitant devant le « projet du 21 avril », élaboré par les émissaires français et algériens au Caire. Lacoste, lui, s'y montre farouchement hostile et refuse tout net l'idée d'un voyage à Alger « clandestin et garanti » de « deux leaders d'une certaine envergure ».

Khider est, lui aussi, porteur d'une mauvaise nouvelle. Il laisse entendre que la plupart de ses amis, tant à la « délégation extérieure » qu'à la « direction intérieure » du F.L.N., se montrent hostiles à l'idée d'un « cessez-le-feu provisoire avec mise en veilleuse, de part et d'autre, des opérations militaires », car ils estiment que « ce qui est proposé pour l'avenir n'est pas assez concret pour justifier une démobilisation prématurée des combattants de l'A.L.N. ».

Dans une note qu'il adresse à Guy Mollet, le 8 mai, Begarra reconnaît que, sur ce point crucial, « les dernières conversations marquent un recul sur l'entretien du 21 avril, mais il adjure le président du Conseil d'« aller tout de même de l'avant », puisque, en tout état de cause, le projet d'une nouvelle rencontre franco-F.L.N. à Rome est maintenu par les deux parties ».

Faut-il accepter ces chemins qui mènent à Rome et « aller de l'avant » dans la recherche de l'accord avec le F.L.N. ? A l'heure du choix, Guy Mollet tiraillé entre Mendès-France, qui est pour, et Robert Lacoste, qui est contre, n'arrive pas à convaincre ses deux fidèles amis.

Des démarches sont effectuées par le F.L.N. auprès des trois chefs d'État, Nasser, Tito et Nehru — qui sont, à l'époque, les chefs de file des « pays non alignés » —, pour que cet état d'esprit soit connu de Guy Mollet. Celui-ci autorise deux porte-parole français à dire, le même jour (le 11 juin), à des émissaires algériens qu'ils rencontrent, l'un au Caire, l'autre à Belgrade, que « rien n'est interrompu ». La « délégation extérieure » du F.L.N. donne, elle aussi, une preuve de sa bonne volonté. Le journal suédois *Expressen* publie, le 12 juin, une interview dans laquelle Ferhat Abbas n'emploie plus le mot « indépendance », mais parle seulement de la « reconnaissance de la souveraineté du peuple algérien ».

Tito, Nehru, Nasser

Le chef du gouvernement est aussi le leader de la S.F.I.O. et lorsque le congrès de son parti se réunit, le 1er juillet, à Lille, il voit bien que le courant favorable à la recherche d'un règlement politique, et non militaire, du conflit algérien gagne du terrain parmi les militants de base. Prenant le vent, il déclare à une délégation d'étudiants socialistes : « Faites-moi confiance, je négocierai. »

A la veille de la rencontre Tito-Nehru-Nasser (dans l'île yougoslave de Brioni, le 18 juillet), il désigne une « mission de négociation avec le F.L.N. » composée de deux personnages plus importants, dans la hiérarchie de la S.F.I.O., que Gorse et Begarra, puisqu'il s'agit de deux secrétaires adjoints du parti : Pierre Commin et Pierre Herbault (ce dernier, qui a été nommé, en mars, président de la C.A.P.E.R., Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurales, a pu se familiariser, sur le terrain, avec les dossiers algériens).

La « délégation extérieure » du F.L.N. désigne, elle, pour ces entretiens, toujours supervisés par Khider, deux hommes politiques ayant une grande expérience des « affaires françaises » : M'hamed Yazid et Ahmed Francis. Commin, Herbault, Yazid et Francis, dont la présence en Yougoslavie est normale, puisque tous sont venus assister à la rencontre Tito-Nehru-Nasser, se rencontrent secrètement à Pula, puis à Belgrade. Chaque délégation vérifie que les émissaires d'en face sont « dûment mandatés » par les autorités dont ils dépendent, puis on entre dans le vif du sujet.

Les Français se montrent plutôt moins conciliants qu'ils ne l'ont été, trois mois plus tôt, au Caire. Ils n'entendent en effet discuter qu'à partir du triptyque cessez-le-feu-élections-négociation, mais ils admettent que le F.L.N. « joue déjà et pourra jouer un rôle décisif dans la vie politique de l'Algérie ». Les Algériens, s'appuyant à la fois sur les concessions qu'avait faites ▶



A.F.P.

Le Sémiramis Hôtel, au Caire. Quand leurs moyens le leur permirent, des membres du F.L.N. de l'extérieur y jouèrent les « révolutionnaires de palace ».

prérogatives des Français. Exigences du F.L.N.

Begarra le 21 avril, et sur la motion du congrès socialiste de Lille, soutiennent que le gouvernement français ne pourra conclure un cessez-le-feu avec le F.L.N. que s'il a préalablement dégagé, avec cet interlocuteur, de larges perspectives d'entente sur la préparation des élections libres et sur le statut futur de l'Algérie. Ils ajoutent que cette « discussion préalable » devrait avoir lieu avec un « gouvernement algérien » créé avec l'accord du F.L.N.

Cette idée d'un « gouvernement algérien » est, pour Commin et Herbault, si nouvelle qu'ils demandent un délai de réflexion. On décide de se retrouver, à Rome, « moins d'un mois après la rencontre de Belgrade » (25 juillet).

Ceux qui viennent de prendre ce rendez-vous ne se doutent pas qu'un événement considérable — la nationalisation, par Nasser, du canal de Suez — déchaînera des tempêtes qui jetteront bas la fragile construction du « projet d'accord France-F.L.N. ».

Le gouvernement Guy Mollet se trouve plus nettement engagé dans un camp, le F.L.N. dans l'autre. L'abîme qui se creuse à cette date ne sera pas, finalement, comblé avant des années.

Lorsque Khider, grâce aux bons offices du gouvernement italien, rencontre, comme prévu, Pierre Commin à Rome, au centre de la ville, dans un appartement prêté par un Français, il constate que l'interlocuteur français s'est durci. Commin tient en effet à affirmer, d'entrée de jeu, que « jamais Guy Mollet ne reconnaîtra le principe de l'indépendance de l'Algérie » et qu'il acceptera seulement qu'une « autorité exécutive » algérienne, placée à la tête d'un « État algérien fédéré à la France » dispose d'une « large autonomie de gestion » sur les affaires intérieures du pays et participe à une « délibération » avec les autorités françaises sur les problèmes d'intérêt commun.

A la « question de confiance » posée à Belgrade, il apporte, d'autre part, une réponse nuancée, mais, en définitive, assez négative du président du Conseil français. « Nous voulons bien que soit constituée, entre le cessez-le-feu et les élections libres, une « commission exécutive » algérienne, mais non un gouvernement provisoire algérien. Le seul gouvernement algérien que nous accepterions serait créé, certes, avec l'accord du F.L.N., mais par la France. »

La « relance de septembre »

Khider proteste avec d'autant plus d'énergie contre cette suggestion qu'il sait bien qu'au moment même où il parle, un congrès du F.L.N. doit se tenir quelque part en Algérie, sans la participation des membres de la « délégation extérieure », et qu'il n'a pas intérêt à prendre des responsabilités alors que toute la direction du F.L.N. va sans doute changer. Conscient que cette réunion ne peut être, pour lui, qu'une « séance d'observation » (ce sont les propres termes qu'il emploiera), il souligne que « les choses ne sont pas mûres », qu'il faut « le temps de la réflexion », et il suggère un nouvel entretien « avec plusieurs participants » début septembre, au même endroit.

Commin, qui amène avec lui Pierre Herbault et un autre leader socialiste, Cazelles, arrive à Rome, le 1er septembre, dans un total incognito. Il rencontre, le lendemain après-midi (de 16 h 30 à 20 heures), Mohamed Khider (assisté, quant à lui, de Yazid et de l'ancien leader « centraliste » Kiouane).

La conjoncture fait que le débat est plus fructueux que celui du 20 août.

Chez les Algériens, Khider n'a pas à craindre d'être désapprouvé par ses cinq compagnons désignés comme « chefs » du F.L.N. par le « congrès de la Soummam », car ceux-ci, qui ont éliminé la « délégation extérieure » des instances dirigeantes, ne veulent pas aggraver leurs relations avec leurs compagnons évincés et ils ont donné à l'équipe du Caire un « blanc-seing provisoire » pour négocier.

Chez les Français, Commin a reçu de Guy Mollet mandat de « faire avancer les choses ». Si le congrès socialiste de Lille avait été à l'origine de la « relance de juillet », c'est l'Assemblée de l'O.N.U. qui explique cette « relance de septembre ». Le chef du gouvernement sait que les dirigeants du F.L.N. ont l'intention de déposer, le 15 octobre, une requête devant les Nations unies et il souhaite conclure avec eux un début d'accord qui les amènerait à renoncer à ce projet de nature à mettre la France en difficulté sur le plan international.

La première séance tenue par les plénipotentiaires est donc positive. Français et Algériens estiment que le gouvernement



Holmès-Lebel



E.U.R. Coll. Cazelles



Phedon Salon

C'est dans une maison du centre de Rome que Khider *(en haut)*, Cazelles *(en bas)* et Herbault, l'un mandaté par le F.L.N., les autres, par la France, se rencontrent.

français et le F.L.N. pourraient s'entendre, dans une négociation publique et officielle, sur le schéma suivant : 1) cessez-le-feu; 2) élections libres avec participation du F.L.N.; 3) création, par les représentants issus de ces élections, d'un « exécutif algérien compétent pour toutes les questions intérieures, à l'exception de celles touchant au statut personnel des Français d'Algérie» et « habilité à constituer un organisme franco-algérien dirigeant les affaires d'intérêt commun : questions militaires, questions financières, planification économique, diplomatie, libertés publiques ».

Rendez-vous à Belgrade

Le compromis prend des contours si nets qu'à la séance du lendemain (de 16 h 15 à 20 heures) Pierre Herbault peut lire un texte résumant les points d'accord. Les divergences portent principalement sur l'aménagement de la période transitoire qui devrait s'écouler entre le cessez-le-feu et les élections. Les Algériens insistent pour qu'un gouvernement provisoire algérien constitué pour mener la négociation publique puisse aussi participer, pendant cette période, à l'expédition des affaires courantes. Les Français refusent.

En revanche, ils n'opposent pas, *a priori*, une fin de non-recevoir à la seconde requête du F.L.N., qu'ils jugent cependant « délicate » : l'entrée en Algérie, avec toutes facilités officielles et dès avant l'ouverture de la négociation publique, de deux leaders de l'extérieur — sans doute Ben Bella et Khider — chargés de consulter le C.C.E. d'Alger. Commin promet que cette revendication, sur laquelle on avait achoppé en avril, sera, cette fois, examinée « dans un esprit positif ». Il est décidé qu'une nouvelle rencontre franco-F.L.N. « pour faire le point » aura lieu, le 13 septembre, à Belgrade.

Mis au courant du « compromis de Rome » par un émissaire que Khider reçoit, dès le 5 septembre, à l'hôtel Crillon, à Madrid, le C.C.E. autorise l'ancien député à « poursuivre l'affaire ».

Pour lui, le plus important est, en fait, de savoir « ce que pense Lacoste ». Mandaté par Abane et Ben M'Hidi, le bachagha Boutaleb, qui joue les intermédiaires, prend contact avec trois personnalités françaises, elles-mêmes mandatées par le ministre résidant : Lucien Paye, directeur des affaires politiques au Gouvernement général, et deux spécialistes des affaires musulmanes, les colonels de Vulpillières et Schoen. Ces prudentes explorations sont cependant très lentes, d'autant plus lentes que les préparatifs d'une expédition franco-anglaise à Suez, contre Nasser, incitent Lacoste à prêcher plus que jamais la « fermeté » plutôt que la « compréhension» envers le F.L.N.

Il rallie si bien Guy Mollet à ses vues que celui-ci n'envoie pas Commin au rendez-vous pris avec Khider pour le 13 septembre. C'est alors le F.L.N. qui réagit, en rappelant, dans une déclaration au *Monde* (16 septembre) qu'il est toujours prêt à discuter d'un cessez-le-feu et d'une négociation pacifique. Guy Mollet, toujours oscillant, se décide alors à en- ▶

A propos d'une déclaration de Nasser

LA FRANCE REFUSE L'INTERVENTION D'UN INTERMÉDIAIRE POUR RÉGLER LE PROBLÈME ALGÉRIEN

Dans l'interview qu'il a accordée au quotidien travailliste *Daily Herald*, le colonel Nasser, interrogé sur l'attitude de l'Egypte à l'égard de l'Algérie, a répondu :

« *M. Pineau m'a accusé de n'avoir pas tenu parole et d'être en train d'entraîner en Egypte des Algériens qui doivent se battre contre les Français ; les Algériens sont capables de s'entraîner tout seuls. J'ai promis de leur demander de négocier pour arriver à un règlement pacifique. Une mission secrète comprenant deux Français et deux Algériens est venue au Caire, et a discuté pendant dix jours. Puis les Français sont partis pour Paris et ne sont jamais revenus. Ils veulent que nous nous taisions alors que des gens se font tuer en Algérie. Mais* [illegible] *pas ces actions.* »

[illegible] dans les milieux proches de la prési- [illegible]

◀ **Cessez-le-feu, entrevues, contacts, amorces de négociations, 1956 bruit de toutes ces rumeurs. Dans *le Monde* du 15 septembre, on reproduit une interview de Nasser au *Daily Herald*.**



M.-E. Boucher

La nouvelle tombe comme un pavé dans une mare : Ben Bella et ses compagnons ont été interceptés en plein ciel ! A Alger, les membres du C.C.E., exécutif du F.L.N., qui ne sont pas encore traqués, apprennent la chose dans le quartier du Telemly.

un pavé dans la mare : Ben Bella arrêté !

voyer Commin rencontrer, le 22 septembre, dans la capitale yougoslave, Mohamed Khider et son adjoint, Lamine Debaghine, et à faire preuve, dans le débat, d'un « esprit constructif ». Un coup à droite, un coup à gauche.

Le porte-parole du président du Conseil lève tout de suite une hypothèque en annonçant que, si un accord définitif est enregistré sur le schéma dégagé à la dernière rencontre de Rome, le gouvernement français facilitera, comme on le lui demande, l'entrée en Algérie de Ben Bella et d'un autre leader F.L.N. du Caire.

22 octobre : un désastre

La discussion s'engage alors sur la constitution et la compétence de « l'organisme commun qui, au terme du processus d'accord, serait issu des nouveaux liens institutionnels entre la France et l'Algérie ». Plusieurs divergences à ce sujet sont surmontées, après des « éclaircissements réciproques ».

La fin de la conversation est presque euphorique. Il est décidé que d'ultimes entretiens, fin octobre, devraient déboucher sur la rédaction d'un « protocole bilatéral » soumis à la signature de Guy Mollet, d'une part, et du C.C.E. du F.L.N., de l'autre, avant que les pourparlers secrets débouchent, en novembre, sur la négociation publique. Et comme une rencontre entre Bourguiba, le sultan du Maroc et des dirigeants du F.L.N. est prévue pour fin octobre, Khider s'engage à œuvrer, lors de ce « sommet maghrébin », pour la création d'une « Fédération nord-africaine », comprenant l'État marocain, l'État tunisien et l'État algérien, associée à la France sur les bases qui viennent d'être définies ici même ».

Ce ciel serein se couvre cependant de nuages lorsque, à Paris comme à Londres, l'intervention militaire à Suez est presque définitivement décidée. Si, à Alger, Lacoste autorise enfin Lucien Paye à rencontrer Abane Ramdane par l'intermédiaire du bachagha Boutaleb, c'est pour charger son adjoint de dire très clairement au « chef rebelle » que le F.L.N. doit donner l'ordre d'un cessez-le-feu total avant que s'engage une discussion publique avec les autorités françaises. Une telle thèse est en contradiction flagrante avec l'accord Commin-Khider du 22 septembre.

L'entreprise si péniblement lancée par les deux hommes est bientôt balayée par le grand orage du 22 octobre : le rapt, dans le ciel d'Alger, par les services spéciaux français, de Ben Bella, Khider, Boudiaf, Aït Ahmed et Lacheraf qui, partis de Rabat, se rendaient à la conférence intermaghrébine de Tunis. Dans l'histoire des tractations franco-F.L.N., cette date est celle du désastre.

La police d'Alger saisit sur Khider, entre autres documents, le dossier « contacts » contenant le compte rendu des entretiens que le leader F.L.N. a eus avec les émissaires français le 20 août à Rome, les 2 et 3 septembre à Rome et le 22 septembre à Belgrade. Ces « secrets d'État » sont ainsi rapidement connus d'un certain nombre de leaders « ultras », ce qui consterne Guy Mollet et aggrave le climat politique.

A Alger, les membres du C.C.E. apprennent par la radio, alors qu'ils font leur gymnastique matinale dans la villa de Rachid Amara, boulevard du Telemly, la capture de leurs « frères » du Caire et ils tirent très vite la leçon de l'événement. Tandis qu'Abane ne décolère pas contre « la naïveté » de Ben Bella et de ses compagnons qui ont commis l'imprudence de monter dans un avion français, et que Dahlab rédige un tract pour protester contre l'« acte de piraterie des Français » tout en assurant que « le combat du F.L.N. continuera jusqu'à la victoire », Ben M'Hidi prend ses dispositions pour rompre tout contact, même indirect, avec des émissaires français.

Il fait savoir, le 25 octobre, au bachagha Boutaleb que « le crime commis le 22 octobre par les dirigeants français et la duplicité dont ils ont fait preuve ont provoqué une telle méfiance parmi les responsables F.L.N. qu'il ne peut plus envisager, pour sa part, de rencontrer Lucien Paye et que tout projet d'entretien doit être remis à des jours meilleurs ».

Guy Mollet n'a plus en face de lui d'interlocuteurs F.L.N. décidés à dialoguer. Ni à Alger, puisque le C.C.E. se dérobe, ni au Caire, puisque les principaux membres de la « délégation extérieure » sont sous les verrous. Il ne lui reste plus qu'à donner comme consigne à ses amis de minimiser la portée des « simples contacts » qu'il a pu faire prendre depuis quelques mois « avec certains dirigeants de la rébellion ». C'est ce que feront, en novembre, deux négociateurs, Joseph Begarra, à Radio-Canada, et Christian Pineau, à la tribune des Nations unies.

Les clefs de la paix...

En décembre, le chef du gouvernement assure, dans plusieurs interventions publiques, qu'il n'a pas renoncé à « chercher en Algérie, une solution pacifique » et il vante, une fois de plus les mérites de son triptyque « cessez-le-feu-élections-négociation ». On en revient, à la fin de l'année 1956, exactement à la situation de février-mars.

Avec, cependant, une différence essentielle : le F.L.N., cette fois, refuse de jouer le jeu en s'insérant dans ce cadre et en considérant que des « élections libres au collège unique » pourraient être, en Algérie, la clef ouvrant les portes de la négociation d'abord et de la paix. H

Albert Paul LENTIN

CONTRE LE TERRORISME, LES PARAS DE MASSU



E.C.A

Terrorisme et contre-terrorisme amoncellent à Alger les cadavres et les haines. Le 7 janvier 1957, Lacoste chargera Massu de rétablir l'ordre. Le chef de la 10ᵉ D.P., revenant de l'expédition de Suez, veut ignorer encore la mission qui l'attend.

P. Tétrel

- MASSU, je vais vous confier l'ordre dans ce département. Vous aurez tous les pouvoirs. Avec votre division, vous allez reprendre tout en main.

Telles sont les paroles par lesquelles le ministre résidant Robert Lacoste intronise — le 7 janvier 1957 — le patron de la 10ᵉ division de parachutistes dans ses nouvelles fonctions. Massu sourcille bien un peu : c'est une tâche policière que l'on va demander à ses paras, un sale boulot pour lequel ils n'ont pas été préparés. N'importe, c'est un ordre et le général sait obéir.

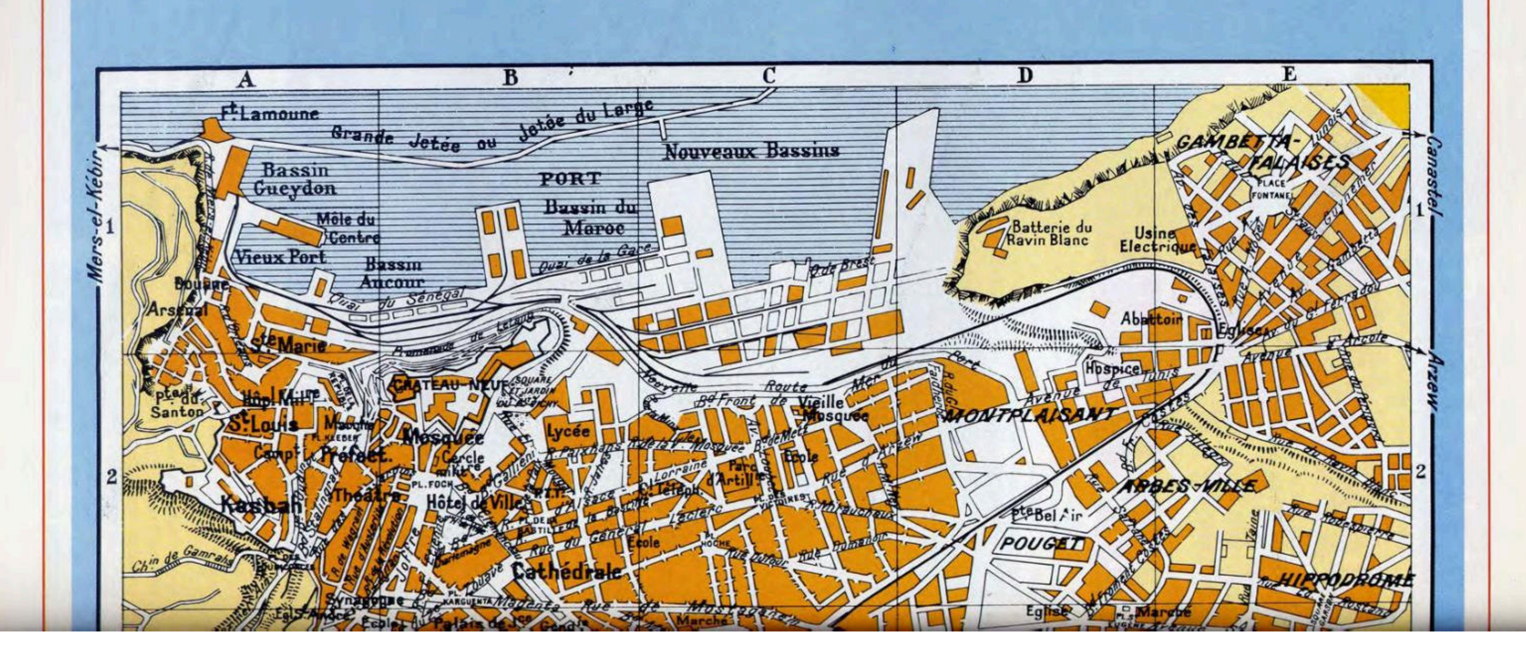
Dans l'immense agglomération algéroise où vit une population de 635 000 âmes, jamais le terrorisme urbain du F.L.N., encouragé par la carence des effectifs de police, ne s'est manifesté avec plus de violence que dans les dernières semaines de 1956. Il n'est pas de jour où ne soit tombé, d'un coup de couteau ou d'une balle assassine, quelque musulman profrançais. Il n'est pas de mois où n'ait explosé une bombe, à la terrasse d'un café ou dans un dancing, déchiquetant ou mutilant d'innocentes victimes. Or, face à la recrudescence du péril, l'appareil judi-

(Suite page 896)

Oran, cité vivante, fringante, ouverte superbement sur la mer, avec ses plages à n'en plus finir et son port, qui est le deuxième d'Algérie (2 500 000 t de trafic, environ). Oran : 300 700 habitants, chef-lieu de département et siège d'un évêché. 14 hôtels et 10 restaurants sur le Guide Bleu. Des musulmans andalous fondèrent la ville en 903. Elle s'appelait alors Ouahran, et elle a grandi, car « elle était espagnole », comme dit la chanson... En fait, espagnole, Oran l'est restée, dans ses goûts de noctambule. On s'y couchait plus tard qu'ailleurs en Algérie. On y aimait le *bel canto,* le théâtre, la boxe, le vélo et les stades. Oran, qui voyait grand, avait construit son parc municipal des sports *(photo du bas).* Un match y était un peu comme une corrida. Par la passion. Les Français sont entrés dans la ville en 1831.



Coll. A. Fédi




ORAN
Mètres
0 100 200 300 400 500
Caserne
Musée des Bx Arts et Biblioth.
Ecole Pasteur
Hôpital Civil
Gare Etat
CITÉ BEL AIR
pte St Charles
ST EUGÈNE
Ft St Philippe
ST ANTOINE
Marché
Parc à fourrages
DELMONTE
Cimre Israélite
Prison
Cimetière Européen
TERRADE
CAVAIGNAC
LAMUR
ECKMÜHL
PARC
SANANÈS
MAGNAN
V. HUGO
MÉDIONI
LYAUTEY
BOULANGER
Gare
Ecole
N.2 Tlemcen
Aéroport de la Senia
N.6 Mascara
Alger et Tlemcen
Alger
A
C
E
3
4
Doc. Guides Bleus
Jack Gérard

la 10e division : 4 600 parachutistes au secours d'Alger

◀ Grand Alger : Bigeard prend l'est, avec le 3e R.P.C., Brothier et le 1er R.E.P. prennent le centre, Fossey-François et le 2e R.C.P. l'ouest. Meyer et le 1er R.C.P. Maison-Carrée.

Tremsal



La casquette pointue ▶ du « père Bigeard » va devenir aussi célèbre, dans les unités de paras, que celle que portait le « père Bugeaud ». Ici, c'est un « gars » du 2e R.P.C., tenue léopard, une fois de plus en embuscade.

E.C.A.



◀ 3e compagnie du 1er R.C.P. Béret rouge et tenue camouflée, vision familière à Alger, véritable cité de paras, pendant des années. Ils auront sauvé la ville et porté un coup d'arrêt au terrorisme.

Tremsal

(Suite de la page 893)

ciaire est d'une dérisoire inefficacité : l'état d'urgence, s'il a donné plus de moyens, n'a pas pour autant modifié une procédure totalement dépassée par les événements.

La peur s'est alors installée à Alger, à telle enseigne que la rentrée scolaire d'octobre n'a pas eu lieu : trop de menaces d'enlèvement pèsent sur les enfants. Le F.L.N. a réussi à ce point à subjuguer la population musulmane que même les « bons » Arabes sont devenus soudain étrangement soupçonneux à l'égard de leurs maîtres. Ils étaient confiants; ils deviennent fuyants. Ils laissaient volontiers un médecin européen soigner leur enfant malade; ils en refusent désormais toute médication, prétendant qu'on veut les empoisonner. Ils auraient suivi autrefois leur patron dans la mort et au-delà; ils n'ont plus qu'une pensée : le tuer pour s'approprier ses biens.

Telle est, en tout cas, la stupéfiante révélation que sa fidèle fatma fait un beau jour à la propriétaire de la villa qu'occupera le général Massu :

— Il paraît qu'on va tuer tous les Européens. Nous aurons leurs maisons et leurs frigidaires. Mais j'ai demandé à te tuer moi-même parce que je ne veux pas que tu souffres. Je ferai cela vite et bien, je te le jure, car je t'aime.

Dans les derniers jours de 1956, une brusque flambée de violence creuse encore le fossé existant entre les deux communautés ethniques : le 28 décembre, en plein centre d'Alger, Amédée Froger est assassiné d'un coup de revolver. Les obsèques du président de l'Interfédération des maires d'Algérie, figure odieuse à tout musulman épris de promotion sociale, donnent lieu à d'affreuses ratonnades.

Passible de la peine de mort

Tel est le climat dans lequel Massu prend possession du Grand Alger. Mais le général arrive avec bien plus de moyens que n'en eut jamais le commissaire Germain Benhamou, responsable jusque-là du maintien de l'ordre. Des moyens matériels d'abord : là où le policier n'alignait que 1 562 fonctionnaires du corps urbain, le militaire va pouvoir déployer les 4 600 soldats de sa 10e D.P. Des moyens légaux ensuite : dans la triple tâche qui lui est impartie, soit l'anéantissement des rebelles, la destruction de leur organisation politico-administrative et le revirement de l'opinion publique musulmane, Massu réunit dans ses mains des attributions civiles et militaires qui lui sont notifiées par un arrêté officiel et qui tiennent dans les huit points suivants :

1) Contrôler la circulation des personnes et des biens;

2) Réglementer l'achat, la vente, la distribution, le transport ou la détention de produits, matières premières, animaux;

3) Assigner à résidence, surveillée ou non, toute personne dont l'activité se révèle dangereuse pour la sécurité ou l'ordre public;

4) Instituer des zones où le séjour est réglementé ou interdit;

5) Réglementer les réunions publiques, salles de spectacles, débits de boisson, etc.;

6) Prescrire la déclaration, ordonner la remise et procéder à la recherche et à l'enlèvement des armes, munitions et explosifs;

7) Ordonner et autoriser des perquisitions à domicile, de jour et de nuit;

8) Fixer les prestations à imposer, à titre de réparation des dommages causés aux biens publics ou privés, à ceux qui auront apporté une aide quelconque à la rébellion.

Dans la réalité des faits, cela signifie principalement que tout individu participant aux activités de la rébellion est passible de la peine de mort.

8 janvier : la Casbah investie

A peine installé, Massu est placé devant un problème dont la résolution est urgente : le 28 janvier — date coïncidant avec l'ouverture d'une nouvelle session des Nations unies — le F.L.N. a décidé d'organiser une grève générale; les commerçants ont reçu l'ordre de maintenir baissé le rideau de leur magasin; les conducteurs d'autobus, les employés des services publics ont pour consigne de rester chez eux. Mais, en bon tacticien, le général attaquera avant d'avoir été provoqué. Son intention première est d'entamer sérieusement le moral des



E.C.A.

◀ **Le 7 janvier 1957, devant une situation qui risque de tourner aux « vêpres algéroises », Lacoste nomme Massu, retour d'Égypte, « préfet de police du Grand Alger ». Sans avoir eu le temps de souffler depuis Suez, la 10e division de parachutistes entre dans la ville.**

hors-la-loi en donnant un vigoureux coup de pied dans la fourmilière terroriste, c'est-à-dire en pleine Casbah.

Aussi, dès 3 heures du matin, le 8 janvier, est lancée une opération de contrôle de la ville arabe.

Énorme perquisition à laquelle participent les moyens disponibles, avec le concours d'assistantes sociales appelées à aider les services de sécurité dans les maisons où se trouvent des femmes musulmanes, écrit l'auteur de *la Vraie Bataille d'Alger*, qui ajoute : *Nous n'avons que peu de renseignements, mais nos méthodes comprennent un bouclage absolu et le travail d'équipes spéciales...*

Projecteurs, torches, échelles et matériels divers sont mis en œuvre. L'opération ne prend fin que le 8 vers midi, après avoir permis d'appréhender trois cents suspects parmi lesquels on a retenu cinq tueurs du F.L.N. recherchés par la police. On a saisi une trentaine de fusils et de pistolets. On a surpris la réunion d'une quarantaine de jeunes gens venus de plusieurs régions d'Algérie.

Pour contrarier la fuite des fourmis terroristes et les piéger, je fais isoler les quartiers arabes (barbelés et patrouilles) et appliquer un nouveau plan de circulation. La très grande majorité des rues seront à sens unique. Des voitures radio seront placées à tous les carrefours.

Il s'agit aussi de recenser les musulmans travaillant dans les quartiers européens et sur le port et de les munir d'un laissez-passer permanent mais révocable, pour leur permettre de se rendre à leur travail. (Général Massu, *la Vraie Bataille d'Alger*, A. Fayard.)

Utilisant les fichiers des divers services de police, les paras s'emploient — une semaine avant la grève générale — à traquer chez eux les suspects. De nuit, par petites équipes, circulant à bord de camions qui feront, de maison en maison, le plein d'individus douteux, les « longues casquettes » éclatent dans toutes les directions. En des centaines de points, aux mêmes heures, se répètent les mêmes scènes : on frappe à la porte des appartements ou l'on saute sur le toit plat d'une de ces habitations basses enfermant un frais patio entre leurs quatre murs. Dans la brutale clarté de la lumière électrique, des visages mal réveillés grimacent :

— C'est toi Ahmed ben Mohamed? Tes papiers! Allez, suis-nous!

Et tandis que, hébétée, une famille musulmane voit s'en aller le père, un frère ou un fils, les portières du camion claquent et le véhicule part en direction d'une autre adresse.

28 janvier : un échec total pour le F.L.N.

A la veille du 28 janvier, plusieurs centaines d'individus se retrouvent ainsi parqués à Ben-Aknoun, banlieue d'Alger, dans les bâtiments d'une école des transmissions. Dès les premières heures de cette journée, les paras, sautant à nouveau dans leurs « bahuts », sont allés chercher chez eux les grévistes des grands services publics. Grâce à la promptitude de leur action, la paralysie qui menaçait Alger est écartée. A leur tour, les commerçants sont invités, de façon catégorique, à ouvrir échoppes et magasins. Gare aux récalcitrants! D'une simple pression en marche arrière, G.M.C. ou half-tracks requis pour cette tâche font voler en éclats les rideaux de fer dans un grand fracas de tôles tordues et déchiquetées.

A l'Arba — bourg important de la Mitidja —, le colonel Argoud use d'arguments encore plus frappants. Il a fait venir un char d'assaut sur la place principale. Comme personne n'obtempère à ses sommations, il ordonne d'ouvrir le feu. Le coup part, enfonçant la vitrine d'un magasin. Les devantures des autres boutiques s'ouvrent alors comme par enchantement.

En fin de journée, Massu peut dresser un bilan satisfaisant : la journée du 28 janvier est un échec total pour le F.L.N. Même les bateaux en souffrance dans le port ont pu être déchargés : les relégués de Ben-Aknoun ont tout simplement relayé les trop nombreux dockers absents. L'ample moisson faite en cette occasion a permis d'ajouter de nouvelles fiches à celles qui existaient déjà, de combler des vides et — renseignements et recoupements aidant — de partir sur de nouvelles pistes. Quêtes et enquêtes, menées de concert avec les officiers de police judiciaire, deviennent vite un travail de routine : arrestation, interrogatoire, puis éventuelle assignation à résidence du ▶



Dalmas

◀ Basse Casbah, premiers jours de la « bataille d'Alger ». Ordre de grève générale lancé par le F.L.N. pour le 28 janvier. La date coïncide avec la session de l'O.N.U. Lacoste appelle les paras de Massu.



Letellier

Avec des moyens ▶ importants en hommes et en matériel, c'est-à-dire supérieurs à ceux de toutes les polices réunies, les paras prirent Alger d'assaut et rétablirent rapidement la sécurité dans la ville.



J. d'Houbaix-Genève

◀ Prévenir les attentats, c'est la mission de la 10e D.P. Ces petits cadrans décidaient jusque-là de la mort des Algérois. La tuerie à retardement. Bombe réglée pour faire tout sauter à une heure déterminée. On la dépose et on part.

4 colonels face aux réseaux de Yacef Saadi

suspect dans un C.T.T. (centre de triage et transit) font partie du train-train quotidien.

Les interrogatoires — est-il besoin de le préciser — s'accompagnent parfois de coups et même de sévices plus graves lorsqu'un individu, convaincu de collusion avec le F.L.N. refuse de « se mettre à table ». Un soldat préposé à la « question » manifeste-t-il quelque réticence à soumettre un suspect à la torture? Il est alors courant qu'on lui tienne ce raisonnement :

— Suppose que l'aveu que tu arracheras à ce salaud permette de sauver *in extremis* tes camarades sur le point de tomber en embuscade, empêche qu'une ferme ne brûle quelque part dans le bled ou qu'une bombe n'explose à la terrasse d'un café. Hésiterais-tu encore?

Massu, qui s'est lui-même fait passer à la « gégène », en approuve l'utilisation. Il s'agit d'une génératrice débitant du courant électrique sous une tension de 110 à 220 volts. La réceptivité à ce genre de traitement est différente selon le tempérament, l'état du cœur et les conditions dans lesquelles il est infligé.

Combien de malheureux mis à nu sur une dalle de ciment humide, un fil branché sur le petit doigt, l'autre sur le sexe, ont attendu, dans un grotesque garde-à-vous, que débutât la séance! Face à eux, assis à une table, un officier des renseignements ou un officier de police judiciaire, prend d'une main des notes sur un calepin. L'autre main, cachée sous la table, se met soudain à tourner très vite une manivelle. Un hurlement de bête, la pitoyable pantomime d'un corps qui saute en l'air ou qui se tord à terre, tel est l'affreux spectacle des séances à la « gégène ».

Mais, ici, l'horreur répond à l'horreur et la torture au crime : car pour un suspect torturé par erreur, combien de pauvres enfants aux bras et aux jambes arrachés par les bombes du F.L.N. et dont les moignons informes seront d'éternels reproches faits à la folie des hommes! Quatre attentats à la bombe, deux perpétrés le 26 janvier dans des cafés — l'Otomatic et le Coq-Hardi —, deux autres exécutés le 20 février sur des stades, feront 10 morts et 96 blessés en ces premières semaine de. la « bataille d'Alger ».

Mais l'action antiterroriste va vite se révéler « payante ». « Des hommes torturés parlent. Des liaisons sont coupées, écrit Yves Courrière, qui ajoute : Des militants se trouvent d'un jour à l'autre abandonnés. La panique les saisit. Ou ils se font prendre, ou ils doivent partir pour le maquis. La wilaya 4, celle de l'Algérois, se voit envahie par des vagues successives d'hommes recherchés. » Bref, Yacef Saadi, chef des commandos terroristes, voit ses troupes fondre comme neige au soleil.

La prise de Ben M'Hidi

Des quatre régiments de parachutistes engagés dans la « bataille d'Alger », 1er R.E.P. du colonel Jeanpierre, 1er R.C.P du colonel Meyer, 2e R.C.P. (1) du colonel Fossey-François et 3e R.P.C. du colonel Bigeard, c'est ce dernier qui réalise les plus beaux « bilans ». Il a notamment à son actif le démantèlement du réseau « bombes » de Yacef Saadi : le 14 février, l'arrestation par hasard d'un certain Bouchouri Mahdi, dissimulé dans un placard à Birmandreis, permet de cueillir un à un tous les membres du réseau. En même temps, 87 engins sont découverts au fond de puits ou dans des caches murées. Mais le plus beau coup du 3e R.P.C. est, sans conteste, le 17 février, la capture de Larbi Ben M'Hidi, membre du C.C.E. (Comité de coordination et d'exécution) du F.L.N., âme de la résistance aux Français et — selon l'expression même de Bigeard — pur héros de la révolution.

Ainsi, en quelques semaines, l'étau de la peur se desserre-t-il à Alger; le 30 janvier, les enfants reprennent le chemin de l'école; début mars, neuf escadrons de gendarmerie mobile prennent la relève d'unités de la 10e D.P., dont le dispositif est allégé. Massu a gagné la première manche de la « bataille d'Alger » : du 20 janvier au 31 mars, la 10e D.P. a arrêté 1 827 fellaghas, récupéré 812 armes, 88 bombes, 200 kilos d'explosifs et 166 grenades, et cela au prix de deux tués et de cinq blessés français seulement. H

Denis BALDENSPERGER

(1) R.E.P. : régiment étranger de parachutistes.
R.C.P. : régiment de chasseurs parachutistes.
R.P.C. : régiment de parachutistes coloniaux.

BAZOOKA POUR CINQ ÉTOILES


E.C.A.

◄ Le général Salan. Impressionnantes décorations. Masque romain. Il prend son commandement le 14 décembre 1956. Le 16 janvier 1957, c'est le « bazooka ».

Doc. Leterrier

L' «AFFAIRE DU BAZOOKA» reste l'une des plus mystérieuses de la guerre d'Algérie. Les hommes qui y trempèrent tentèrent, lors de leurs interrogatoires, d'y mêler certaines personnalités des groupements gaullistes militants. Les hasards de l'Histoire voulurent qu'à l'heure du procès des hommes de main, les personnalités qu'ils avaient mises en cause fissent partie de la nouvelle équipe dirigeante issue du coup d'État du 13 mai 1958. Insinuations, calomnies, informations parfois fondées, en tout cas gênantes, déferlèrent à l'époque. Il n'est pas dans nos intentions d'y faire aujourd'hui écho. Mais nous avons demandé à Pierre Démaret, qui fut l'intime de certains membres des réseaux contre-terroristes de l'époque qui jouèrent un rôle de premier plan tant dans l' « affaire du bazooka » que dans tous les coups d'État de 1956 à 1962, de nous en faire le récit. Ce témoignage est un document à porter au dossier de la guerre d'Algérie. Que le lecteur n'oublie pas la personnalité de son auteur et le camp où ses amitiés le portaient. ▶

▶ **BAZOOKA...**

une explosion secoue la statue de Bugeaud Mais on visait Salan

Dès 1956, les gaullistes fidèles, encadrés par d'anciens membres du B.C.R.A., créé à Londres pendant la guerre par Jacques Soustelle, tentent par tous les moyens d'exploiter les événements pour faire revenir au pouvoir Charles de Gaulle. Précurseurs de la fameuse « Antenne » qui devait par la suite aider à réussir le mouvement du 13 mai 1958, les gaullistes ne restent pas inactifs. Leurs allées et venues entre Paris et Alger sont extrêmement fréquentes.

Il n'est pas de semaine, pour ne pas dire de jour, sans que l'un d'eux vienne dans la Ville blanche pour prendre contact avec certains chefs militaires ou quelques chefs de groupe contre-terroriste. Ces derniers, à mesure que le temps passait, sentaient bien que, s'ils voulaient réussir à faire prévaloir leurs vues, il leur fallait obtenir une aide de la part d'hommes politiques ayant à Paris un nom et une certaine surface.

C'est dans ce contexte que, le 16 janvier 1957, par une fin d'après-midi pluvieuse, peu avant 19 heures, une immense explosion secoue le centre d'Alger.

La foule qui presse le pas place Bugeaud s'égaille, sans perdre un instant, dans les rues avoisinantes et se réfugie sous le porche des maisons.



E.C.A.

◀ Salan, Cogny *(à gauche)*, dont les noms vont revenir dans la ténébreuse « affaire du bazooka ». Salan, désigné comme victime. Cogny, mis en cause par certains conjurés. Il sera entendu par le juge Dauvergne, qui instruit l'affaire. Affaire sur laquelle le silence tombera.

Les deux roquettes de bazooka qui vont exploser dans le bureau de Salan à la X[e] région militaire, tueront le commandant Rodier, son chef de cabinet, dont on voit le cercueil quittant la X[e] région militaire. Le général en chef était absent. Robert Lacoste le recevait au moment de l'attentat.

Une planche à laver ... et un escabeau

Le moment d'affolement passé, dans le silence qui suit les grands fracas, chacun cherche où a pu se produire le drame.

Un homme, juché sur le rebord de la fontaine à jets d'eau qui trône au milieu de la place, tend un doigt vers l'immeuble blanc de la X[e] région militaire, criant : « C'est là-haut, chez les militaires! »

D'une fenêtre béante du premier étage, en partie cachée par les larges feuilles d'un palmier, sortent des volutes de fumée.

Comme une traînée de poudre, la nouvelle se répand dans Alger : « Attentat terroriste contre Salan! »

Le général, qui vient de sortir du bureau du ministre résidant Robert Lacoste, est mis au courant. Il quitte alors rapidement le Gouvernement général pour gagner la X[e] région militaire.

Il est sauf, mais l'attentat fera tout de même un mort.

Lorsque les premiers secours arrivent, on relève, la poitrine enfoncée, gisant au milieu des gravats, le corps du commandant Rodier, chef de cabinet du général Salan.

Victime innocente, Rodier avait été, pendant la guerre d'Indochine, le correspondant de Salan à Paris.

Il était dans le bureau de ce dernier et rangeait quelques papiers épars lorsque les deux roquettes de bazooka avaient explosé.

Pour les enquêteurs, très vite, il n'y eut aucun doute : l'attentat n'avait pu être commis par des Arabes, la technique en était trop parfaite.

Face à l'immeuble abritant la X[e] région ils avaient découvert sur une terrasse un bazooka de fortune formé par deux tuyaux d'adduction d'eau en fonte fixés sur une plate-forme constituée par une planche à laver et un escabeau.

Pour mettre toutes les chances de leur côté, les auteurs de l'opération avaient fixé au dispositif de mise à feu un très long fil électrique qui, descendant par la cage d'escalier, aboutissait dans le couloir d'entrée de l'immeuble.

C'est de là que le tireur, en embuscade, avait appuyé sur le contact lorsqu'il avait aperçu à travers les rideaux du bureau la silhouette de celui qu'il croyait être Salan. Les deux roquettes tirées, l'homme avait alors pu, très tranquillement, se fondre dans la foule et disparaître.

L'enquête ne semblait pas, au premier abord, très facile. Cependant, elle devait aboutir très rapidement.

Philippe Castille, un ancien du 11[e] « choc ». C'est lui qui a techniquement mis au point l'attentat. Il se révèle très efficace.



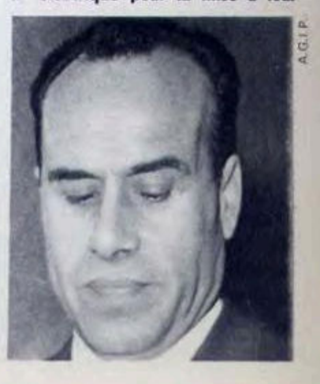
A.G.I.P.



A.G.I.P.

Soudain, on apprend que des pieds-noirs sont arrêtés, les uns après les autres. Six seront inculpés, dont Gabriel Dellamonica (photo).

Christian Tronchy, un autre conjuré. Son arrestation est suivie d'une inculpation. C'est lui qui a acheté le fil électrique pour la mise à feu.



A.G.I.P.



E.C.A.

Le fil électrique utilisé par les terroristes et laissé sur place était d'un modèle très peu courant à Alger : il était constitué d'un nombre de brins de cuivre différent de celui des fils électriques ordinaires.

Arrestations en chaîne

Une enquête de routine permit, en peu de temps, de retrouver le grossiste qui avait reçu ce fil de Paris, quelque jours auparavant. L'homme fournit aux policiers la liste des détaillants. L'un d'eux se souvint d'avoir vendu 100 mètres de ce fil (très précisément la longueur du fil abandonné dans la cage d'escalier) à un horloger, Christian Tronchy.

Membre de l'O.R.A.F. du docteur Kovacs, Tronchy fut le premier arrêté. Puis suivirent en cascade : le Dr Kovacs, Philippe Castille, Michel Féchoz, le Dr Jean-Claude Pérez, Jo Ortiz, Georges Watin, etc. Certains furent arrêtés mais relâchés faute de preuves.

Ce qui allait devenir l'« affaire du bazooka » commençait.

Pour comprendre pourquoi des hommes profondément attachés à la France, à leur terre et à ceux qui la défendaient ont tenté d'assassiner le commandant en chef en Algérie, il faut saisir combien leur désarroi était grand à l'époque et, par là même, à quel point certains les ont utilisés et ont trompé leur bonne foi.

On se souvient que, pour pallier la carence des pouvoirs publics dans leur lutte contre les tueurs du F.L.N., une poignée d'hommes, bientôt suivis par de nombreux autres, avaient décidé, quelques jours seulement après le début de la rébellion, de répondre à la violence par la violence. Cependant, ces hommes, à mesure que le temps passe, se rendent compte que leur action, si courageuse soit-elle, ne peut en rien changer l'incohérente politique algérienne décidée par Paris, et par Paris seul.

" Les Horizons "

Aussi cherchent-ils désespérément, avec leur méconnaissance de la politique et de ses arcanes, à nouer des contacts avec des hommes et des groupes politiques pouvant leur apporter un soutien. Et, bien entendu, l'opiniâtreté touchante de ces « patriotes » n'est pas sans intéresser ceux qui, dans la capitale, préparent depuis des années complot sur complot. Les gaullistes ne sont pas les derniers.

Le docteur Kovacs fait alors preuve d'une grande efficacité. Ce sont ses déclarations qui serviront de base à l'exposé qui va suivre. Kovacs est un passionné, profondément attaché à sa terre d'Algérie. Aidé par son épouse, Marie-Jeanne, il transforme peu à peu sa villa « les Horizons » sur les hauteurs de Bouzaréa, en un véritable lieu de réunion. Les visiteurs y sont très vite, trop vite peut-être, très nombreux.

Kovacs, pour pallier son manque de culture politique, fait appel à son bon sens et à la sympathie ou à l'antipathie qu'il éprouve pour donner ou refuser sa confiance à ses interlocuteurs. C'est ainsi qu'en novembre 1956, peu de temps après l'affaire de Suez, il reçoit la visite d'un chargé de mission de la Recherche scientifique, François Knecht.

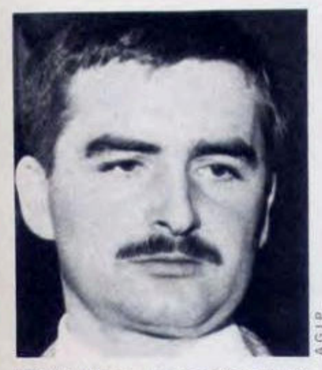
Entre Kovacs et Knecht le « fluide » passe immédiatement. Outre une amitié commune avec l'ancien sous-préfet Achiary, un ancien du B.C.R.A., ami de Soustelle, Kovacs découvre, au cours de la conversation, que Knecht est marié à une de ses amies d'enfance.

Entre les deux hommes les contacts vont se faire de plus en plus fréquents.

Lors de son premier entretien, Kovacs a fait part à son nouvel ami de ses craintes concernant l'avenir de l'Algérie et il est allé jusqu'à lui ouvrir son cœur sur les actions qu'il mène à Alger avec ses groupes.

Knecht juge immédiatement que Kovacs peut lui fournir, ainsi qu'à ses amis parisiens, les hommes d'action dont ils manquent à Alger.

C'est pourquoi, lorsqu'il repasse dans cette ville en décembre, il s'avance un peu plus : certains événements qui pourraient se produire à Alger seraient susceptibles ▶



A.G.I.P.

Michel Féchoz. Il passera en jugement avec Tronchy, Castille, Ange Gafori, Dellamonica et Kovacs, en août 1958, à la caserne de Reuilly.

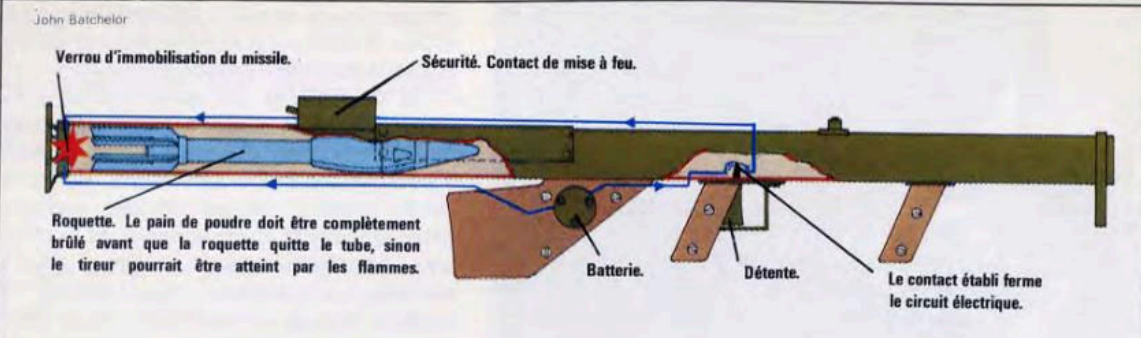
Me Jean-Baptiste Biaggi, qui plaidera, entre autres, pour Michel Féchoz. La défense de Kovacs sera assurée par Me Tixier-Vignancour.





United Press

Georges Wattin, un colon de Littré, dans la plaine du Chélif. Ni lui, ni Ortiz, ni le docteur Pérez ne seront inculpés dans l' « affaire du bazooka ».





▲ Le lance-roquettes américain (appelé familièrement ▶ « bazooka ») modèle AT M1A1 a fait son apparition sur le champ de bataille au cours de la campagne de Tunisie, en 1942-1943. Il lance, à 81 mètres-seconde, un projectile autopropulsé de 1,590 kg muni d'une charge explosive creuse de 313 grammes à une distance maximum de 640 mètres; il est utilisé jusqu'à 100 mètres. Son projectile perfore sous incidence normale et à toute distance jusqu'à 100 mm d'acier à blindage. Arme d'infanterie : calibre 60 mm, pèse 6 kg environ et mesure 1,38 m.



Sur une terrasse (la fameuse terrasse faisant face à ▶ la X[e] région militaire et à la fenêtre du bureau du général Salan), le bazooka, de style tout à fait artisanal, conçu par Philippe Castille et dont on commandait le feu du rez-de-chaussée, grâce au fil électrique tendu le long de la façade. Ce fil trahira les conjurés.

Cogny : l'homme mystère du guet-apens

d'avoir des répercussions attendues en métropole.

Après ces propos sibyllins, il annonce au médecin l'arrivée prochaine de deux de ses amis.

Effectivement, le 16 décembre au matin, Kovacs, d'après ses dires, reçoit aux « Horizons » la visite de deux hommes : Alain Griotteray, officier de l'état-major du général Cogny, alors en poste au Maroc, et Pascal Arrighi, député de la Corse, qu'accompagne Knecht.

Cette fois, des précisions lui auraient été fournies. Les fameux événements attendus à Alger devraient permettre au général Cogny de remplacer Salan comme commandant en chef.

Le " Comité des Six "

Trois dates auraient été fixées pour le déclenchement de ces événements : 22 décembre, 29 décembre et 3 janvier.

Le soir même, dans une chambre de l'hôtel Saint-George, le docteur Kovacs était présenté au général Cogny par Alain Griotteray.

L'entretien fut bref, dira plus tard Kovacs, aucun problème important ne fut abordé. Et pour cause, Cogny était loin de se douter du jeu que voulaient lui faire jouer ses « amis ».

Dans la nuit, alors que Griotteray et Cogny sont repartis par avion pour le Maroc, Kovacs réunit chez lui Castille, Féchoz, Knecht et Arrighi.

D'après Kovacs, c'est dans l'atmosphère feutrée du salon du médecin qu'Arrighi aurait annoncé que toute l'opération serait coordonnée par un comité installé à Paris : le « Comité des Six ». Il prétend connaître sa composition : lui-même et deux sénateurs: Michel Debré et Ghiscard-Monservain *(sic)*. Les trois autres noms doivent rester secrets, précise-t-il encore.

Le « Comité des Six » aurait établi un plan qui prévoit toute une série d'éventualités avec un dénominateur commun : l'accession de Cogny à la tête de l'armée en Algérie :

1) Le gouvernement accepte et ratifie l'installation de Cogny. Il ne se passe rien dans l'immédiat et on prépare la suite;

2) Le gouvernement refuse d'entériner. Il est alors renversé à Paris et un gouvernement d'Union nationale lui succède, qui accepte le fait accompli. On se trouve alors dans la même situation;

3) Le gouvernement ne peut être renversé. On réalise alors un coup de force à Paris, avec l'aide d'amis sûrs du Parlement;

4) Le coup de force ne peut être réalisé. Il faut alors tenir bon à Alger et provoquer une coupure totale entre la métropole et l'Algérie. Ce sera alors au « Comité » de jouer à Paris;

5) Pour être tenté à la place de la troisième hypothèse ou pour faire suite à la quatrième, un groupe de parlementaires, députés et sénateurs, après avoir prêté un nouveau « Serment du Jeu de paume », enverrait une délégation au président de la République pour réclamer la constitution d'un « gouvernement de salut public », dont la présidence serait confiée à Jacques Soustelle.

Avec la manipulation du groupe Kovacs, ils essaient ce qu'ils réussiront de façon magistrale, un an et demi plus tard, avec d'autres mouvements activistes algérois.

En cet hiver 1956-1957 déjà, les organisateurs évitent au maximum de se « mouiller ». S'ils veulent bien donner des conseils, ils refusent de donner des consignes précises; ce qui ne laissera pas d'inquiéter Kovacs, qui rompra les relations.

Cependant, quelques jours plus tard, toujours d'après Kovacs, un autre membre de l'entourage de Cogny, un ami d'Alain Griotteray, Jacques Sauvage, viendra le voir de la part de Knecht.

Les réunions auraient alors repris à un rythme accéléré, soit chez Kovacs, soit chez Tréguier, beau-frère de Knecht, qui habite Alger.

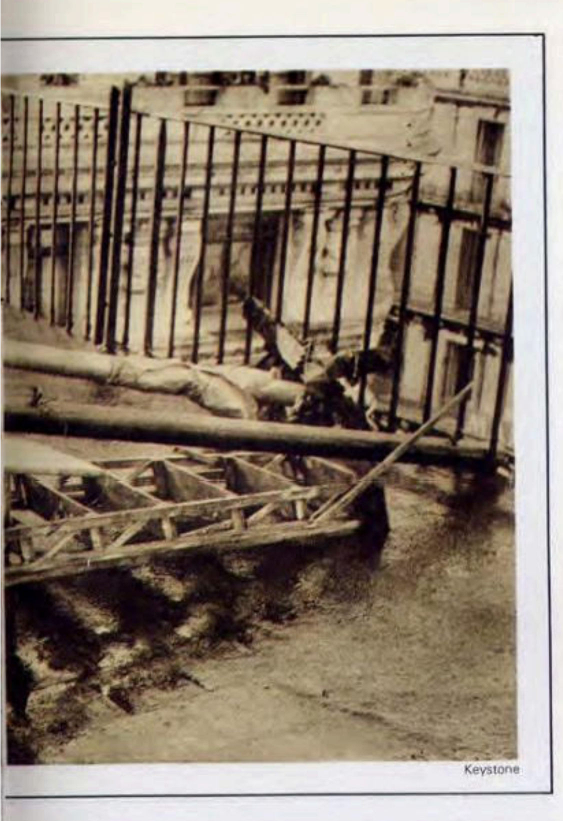
Le groupe tente encore une fois d'endormir la méfiance du médecin algérois et de ses amis. Mais il faudra attendre le lendemain de Noël pour que les représentants du « Comité des Six » précisent leur pensée.

Pour la première fois, dit Kovacs, depuis le début des entretiens, ils parlent ouvertement d'attentat contre le général Salan. En effet, puisque le général est le principal obstacle à la réalisation du projet des « Six », il doit disparaître.

On envisage de déposer une bombe dans les locaux de la X[e] région militaire. Une visite de reconnaissance y est même effectuée.

Puis, Salan devant rencontrer Cogny à Oran, la possibilité de lui tendre une

La X[e] région militaire, en plein centre d'Alger, à ▶ droite sur la photo, derrière les arbres. Au premier étage, on peut voir la fenêtre du bureau de Salan.


Keystone

embuscade sur la route, soit entre Alger et Maison-Blanche, soit entre l'aérodrome de La Senia et Oran est examinée.

Ces projets, qui auraient reçu l'accord du « Comité des Six » par le biais de ses représentants à Alger, sont abandonnés.

Les hommes manquent pour les mettre à exécution. De plus, Kovacs est réticent.

A travers les multiples discussions qu'il a eues, il se rend bien compte que le fameux « gouvernement de salut public » proposé par ses interlocuteurs ne sera que transitoire et qu'il sera remplacé par un nouveau régime.

On prononce très discrètement le nom de De Gaulle. Et cela n'emballe pas Kovacs. Il a l'impression que l'O.R.A.F. qu'il dirige est en passe de devenir un instrument entre les mains du « Comité des Six ». Il ne veut pas que ses hommes et lui soient les boucs émissaires d'une opération politique dont l'Algérie ne serait que le prétexte et peut-être la principale victime.

Le 1er janvier 1957, Arrighi et Griotteray sont de nouveau à Alger. Mais ils attendent le 4 avant de prendre contact avec Kovacs, (rue Édouard-Cat, chez le beau-frère de Knecht) qui en a fait le récit.

Pour Kovacs cette attente, alors qu'il connaît la présence dans la ville des deux envoyés spéciaux du « Comité des Six », est insupportable. Touché dans son orgueil, il va commettre une grossière erreur. Oubliant sa méfiance, faisant fi de ses doutes, il va aller proposer ses services aux deux hommes sans aucune contrepartie.

Deux roquettes partent...

En bons psychologues, c'est ce qu'attendaient Arrighi et Griotteray. Profitant de leur avantage, ils renforcent leur position. Les reproches qu'ils adressent à Kovacs mortifient encore un peu plus le médecin :

« Votre inaction est inadmissible. L'échec de notre plan vous incombe totalement. »

Kovacs, toujours d'après lui, promet tout ce que les autres demandent. Le lendemain, en présence de Philippe Castille et de Michel Féchoz, une nouvelle rencontre aurait eu lieu. Griotteray aurait expliqué de nouveau que si l'obstacle Salan sautait, le général Cogny serait à Alger dans un délai de cinq heures.

Ce sera la dernière rencontre entre les membres de l'O.R.A.F. et les membres du « Comité des Six ».

Certains diront ou écriront plus tard que Griotteray et ses amis n'ont jamais ordonné d'une façon formelle l'assassinat du général Salan.

Dans les jours qui suivent, Kovacs et ses adjoints sont au travail. En hommes d'action de qualité, ils se mettent très vite d'accord sur le moyen d'exécuter l'attentat : le bazooka.

Philippe Castille, ancien officier du 11e « choc », cette unité de parachutistes qui fournira la plupart des hommes d'action du S.D.E.C.E., se charge de préparer l'engin. Les roquettes sont récupérées chez un autre membre du groupe, Fernand Sans, où les avait remisées, quelque temps auparavant, Jo Ortiz pour une utilisation toute différente : faire sauter son « Bar du Forum » au cas où il aurait dû quitter l'Algérie.

L'après-midi même de l'opération, deux membres de l'équipe qui dépendaient du Dr Pérez : Ange Gafori et Gabriel Dellamonica, installent le dispositif sur la terrasse de l'immeuble.

A 17 h 30, Philippe Castille se place en embuscade dans le hall, les yeux rivés sur une des fenêtres du premier étage du bâtiment de la Xe R.M.

Une ombre se profile derrière le rideau. Ce ne peut être que Salan. Castille met le contact. Dans un sifflement strident, les deux roquettes partent et c'est l'explosion.

Dès l'arrestation des responsables de l'attentat certains furent arrêtés mais rapidement relâchés avant d'être inculpés pour d'autres motifs. Tout se déroule de façon bizarre.

Tellement bizarre que, le 2 février 1957, Jean Lartéguy écrit dans *Paris-Presse* que les arrestations ont été entourées de mystère et conclut : « Demain, nous apprendrons qu'il n'y a pas eu complot. »


Dimka-Swetchine

Les lampistes vont payer

Le juge d'instruction militaire chargé du dossier refuse de prendre en considération les déclarations de Kovacs, Castille et Féchoz mettant en cause le « Comité des Six » et ses animateurs.

Il va même plus loin et, donnant raison à Jean Lartéguy et à sa prophétie, il conclut qu'il n'y a jamais eu complot.

Le tour est joué. Les lampistes vont payer. En décembre 1957, Knecht et Sauvage, qui ont été arrêtés et inculpés, bénéficient d'une ordonnance de non-lieu ainsi que Griotteray, qui, lui, n'a pas été appréhendé parce que, quelques jours après l'arrestation du Dr Kovacs, il a mis la frontière espagnole entre la justice et lui.

Leurs amis et eux-mêmes vont donc pouvoir préparer en toute tranquillité, grâce à l'« Antenne » mise en place à Alger par Guy Ribaud, le coup d'État du 13 mai 1958.

Le 15 octobre 1958, pendant que les uns étaient au pouvoir, les autres comparaissaient devant le tribunal des forces armées pour se voir condamner : le Dr Kovacs, qui était en fuite, à la peine de mort, Philippe Castille à 10 ans de travaux forcés, Michel Féchoz et Christian Tronchy à 6 ans de la même peine, Ange Gafori et Gabriel Dellamonica à 5 ans.

Un point final, qui ne pouvait être satisfaisant pour personne, était ainsi mis à l'une des plus ténébreuses affaires nées de la guerre d'Algérie en 1957. H

Pierre DÉMARET



Darchy

◀ Qu'elles fussent à Terni ou à Adjioun, les écoles se ressemblaient, en Algérie. Celle-ci date de 1950. En 1956-1957, un sixième du budget ordinaire de l'Algérie est consacré à l'enseignement. En 1954, la scolarisation portait sur 142 820 Européens et 322 273 musulmans, pour l'école primaire.



NOS ANCÊTRES LES GAULOIS...

DANS le fin fond du bled, l'instituteur, parfois venu de la lointaine métropole, se trouvait bien souvent être le seul fonctionnaire européen à vivre au milieu des douars, à des dizaines de kilomètres du plus proche village de colonisation, auquel il était relié par un autocar aussi rare que vétuste. Comme ces postes étaient, d'une manière générale, confiés à de jeunes maîtres auxiliaires ou stagiaires, leur maigre traitement leur interdisait, en eussent-ils manifesté le désir, d'acheter l'automobile que leur eût permis des déplacements plus fréquents vers la civilisation.

Terni, commune mixte de Sebdou, département de Tlemcen, était un petit hameau de montagne niché au milieu des bouleaux, des hêtres, des trembles et des platanes et il faisait penser à un vrai petit coin de montagne français. Un unique bâtiment administratif comprenait, au centre, le logement de l'instituteur, à gauche, la petite salle de la mairie précédant l'unique classe de l'école et, à droite, la chapelle. Près de l'école, une source captée déversait dans le bassin du lavoir une eau délicieuse, aussi fraîche qu'abondante. Un ruisseau coulait sous les saules dans la vallée et son lit abondait en cresson.

Mis à part l'inévitable épicerie arabe, aucun ravitaillement sur place; ni taxi ni automobile privée, l'autocar Sebdou-Tlemcen deux fois par jour, une agence postale et pas de médecin dans un rayon de 15 kilomètres.

Propres comme des sous neufs

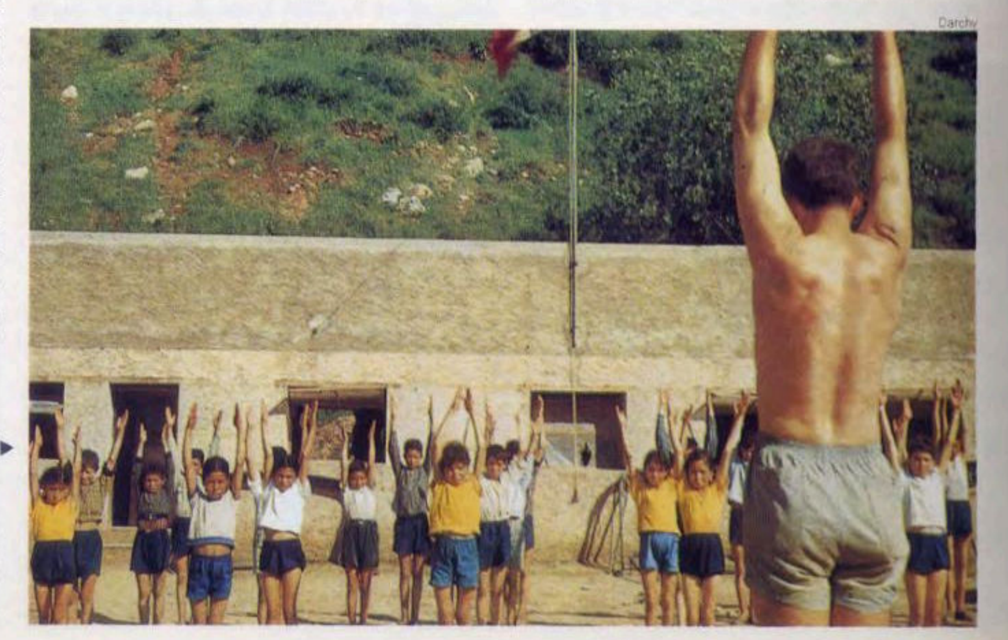
On accédait à Terni, par la route — en très bon état — qui, après avoir quitté Tlemcen et traversé Mansourah, capitale des cerises, partait à l'assaut du plateau de Lalla-Setti, d'où l'on apercevait au loin la Méditerranée, longeait la colonie de vacances des petits cheminots, puis fonçait vers le sud, laissant sur sa droite le chemin conduisant au barrage des Beni-Bahdel, imposant ouvrage d'art alimentant en eau potable la ville d'Oran. Après 15 km, c'était Terni, puis à nouveau la montée du col de Terni à 1 400 m d'altitude, rendez-vous des skieurs de la région.

J'emménageai à Terni un jour de novembre 1950 avec ma femme.

Je me trouvai donc à la tête d'une classe de douze élèves, tous musulmans. En effet, la population européenne du hameau comptait en tout, y compris le jeune ménage du garde champêtre, vingt-trois personnes, couples de paysans âgés, la plupart d'origine alsacienne, tous très attachés à cette terre ingrate.

Autour du village vivaient misérablement, sous leurs khaïmas et gourbis en pisé groupés en mechtas, environ 2 000 Arabes

Darchy

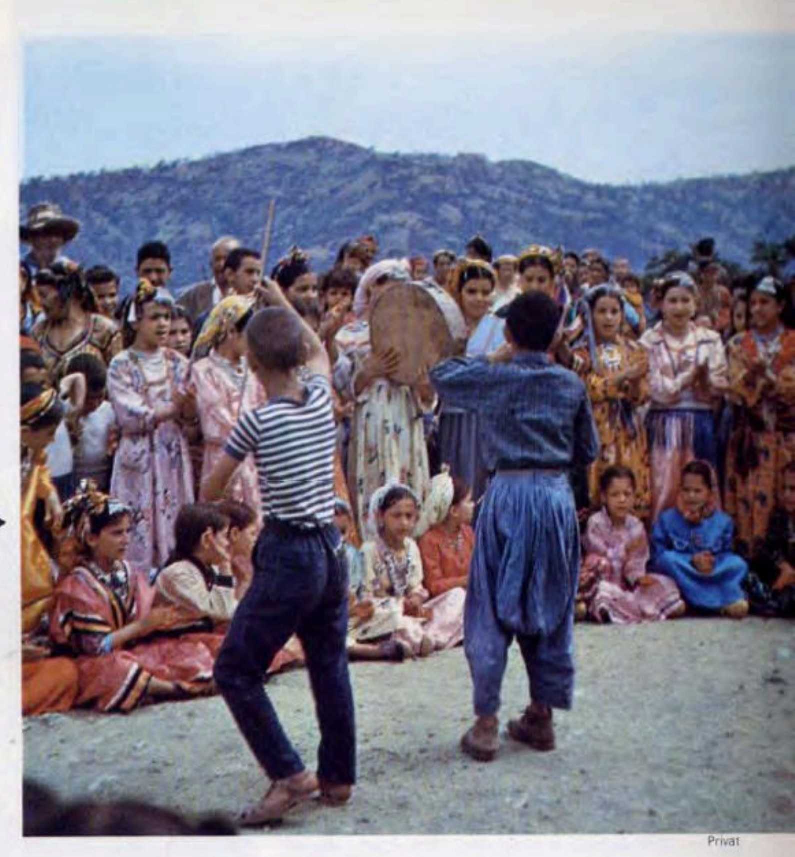


Dans le cadre de la pacification, les militaires ▶ suppléeront parfois les instituteurs manquants. Ils ont été parmi les premiers visés par le F.L.N. Comme un symbole, les premières victimes de la rébellion seront un jeune couple de maîtres : les Monnerot. Vie quotidienne : une séance de gymnastique dans un cantonnement servant d'école.



◀ Il n'y a jamais eu de ségrégation scolaire. Simplement des coins où il n'y avait pas un seul Européen, Aurès ou Kabylie. En 1956, le terrorisme ramène le nombre des classes de 11 880 à 11 440. Pourtant, la scolarisation se développera.

Bellot



Ce qu'ils apprennent ▶ en classe, les gosses le répètent chez eux, pour la joie des curieux du bled. Ici, c'est à Tassaft, en Kabylie, la danse des cannes. Face aux robes kabyles traditionnelles, le blue-jean et le tricot rayé.

Privat

dispersés dans la montagne. Un bachagha, bien nanti et propriétaire d'une ferme confortable, était chargé d'administrer (?) tous ces parias, pour qui la nécessité de subsister primait celle de l'éducation de leurs enfants. A ma demande, le caïd recruta quelques élèves, ce qui porta mon effectif à dix-huit, dont deux âgés de plus de quatorze ans.

Peu après mon arrivée, je fus convoqué au siège de la commune mixte de Tlemcen, où l'administrateur m'annonça l'ouverture d'une cantine scolaire. On me livra en quantité appréciable légumes secs, couscous, pâtes et figues sèches et l'on m'octroya une petite somme pour acheter les légumes et condiments indispensables, mais pas de viande, vu son prix. Je recrutai sur place une vieille femme arabe, qui se révéla, eu égard aux faibles moyens que je lui offrais, un véritable cordon bleu. Elle cuisinait dans la buanderie sur un feu de bois.

C'était une aubaine que ces repas pour ces enfants hâves, déguenillés, qui bien souvent ne portaient pas de culotte sous leur misérable djellaba, chaussés d'espadrilles à semelles de caoutchouc passablement trouées et usées. Et pourtant ils étaient là, chaque matin, qu'il plût, neigeât ou ventât, une demi-heure avant l'ouverture de l'école, toujours aimables et souriants lorsque j'apparaissais.

Le premier repas fut pour moi la révélation de la sous-alimentation dont souffraient ces petits : ils furent en effet incapables d'absorber plus de la moitié des rations qui leur avaient été préparées, leur estomac étant habitué à la maigre pitance quotidienne constituée d'un quignon de galette d'orge. Un seul parmi eux, Saïd, bambin de huit ans plus miséreux que les autres, se bourra de pâtes à la tomate au point d'en être malade dans l'après-midi. Je dois dire que mes petits pensionnaires s'habituèrent bien vite à leur nouvelle cuisine.

Le problème de l'alimentation réglé, je m'attaquai à celui de l'hygiène, qui laissait beaucoup à désirer. J'instaurai la douche hebdomadaire, chaque samedi, à l'aide du chaudron de la buanderie, qui me servait à chauffer l'eau, et d'un arrosoir tenu par l'un de mes deux grands qui versait l'eau tandis que son camarade frottait — je dirai même raclait — les peaux hâlées qui n'avaient sans doute jamais été à pareille fête. Les deux grands procédaient ensuite eux-mêmes à leur toilette. Et à 16 h 30, mes dix-huit gosses sortaient, propres comme des sous neufs, les joues roses, l'estomac garni pour deux jours et allégés de leur crasse.

Les aventures d'Adémaï

Souvent nous faisions de longues promenades en montagne au milieu des lentisques, des arbousiers, des chênes-lièges, et les enfants revenaient les bras chargés d'iris, de glaïeuls, de gueules-de-loup et de marguerites qu'ils se faisaient un plaisir d'offrir à ma femme. En cours de route, nous faisions une halte à l'ombre, près d'une source, à la maison forestière.

Mes relations avec la population européenne étaient assez limitées mais bonnes.

Au cours de cette année de fonction à Terni eurent lieu les élections législatives. Je fis partie, en tant que secrétaire, du bureau de vote du hameau placé sous la présidence de l'adjoint spécial, un modeste agriculteur du coin. Dès l'ouverture du scrutin, il me dit très franchement et amicalement : « Monsieur Campos, la coutume veut que nous aidions les musulmans du premier collège à voter. Quant à moi, je choisis Quilici *(qui était un candidat centriste)*. Si vous voulez faire voter pour quelqu'un d'autre, nous donnerons alternativement aux électeurs le bulletin de notre choix. » Et c'est ainsi que le socialiste Maurice Rabier, un ancien collègue de mon père aux ateliers C.F.A. de Perregaux, obtint 18 voix, pour la première fois dans les annales électorales du hameau de Terni.

J'ajoute qu'un cours d'adultes fonctionnait dans l'école et chaque soir, de 18 heures à 19 h 30, une vingtaine de fellahs venaient s'initier au langage et à la lecture.

L'année scolaire s'achevait, mes gosses avaient de belles mines souriantes et ils avaient accompli des progrès sensibles. Au printemps, l'un de mes deux grands, Fetouhi, venait parfois, le jeudi ou le dimanche, apporter à mon épouse des fleurs magnifiques qu'il cueillait dans le djebel.

En juillet, une colonie de vacances jociste vint s'installer près de l'école et, un soir, nous eûmes une séance de cinéma parlant offerte par le service cinématographique itinérant du Gouvernement général. *Les Aventures d'Ademaï aviateur* furent une révélation pour cette population et je me souviens de l'émerveillement du facteur (européen), qui n'était pas retourné au cinéma depuis sa démobilisation, à Marseille, à la fin de 1918!... **H**

Georges CAMPOS



C.I.M.

... ET SI VOUS

◀ **La Calle. Cette petite merveille a été achetée en 1524, par un Corse, pêcheur de corail, Tomas Lencio, qui y créa un comptoir. Européens et musulmans sympathisèrent.**



Reveillère

IL est, à 86 kilomètres de Bône, sur la route menant à Tunis, un petit port qui, par sa position et sa vie paisible, n'a pas manqué de susciter de l'intérêt.

Le voyageur qui dévale les derniers tournants de la « route de Bône » pousse un cri d'admiration : un panorama unique s'étale devant lui.

La mer, la Mer avec un grand « M » et tout ce qu'elle comporte de beauté et de splendeur, fait corps avec un paysage d'une simplicité écrasante. Au loin, deux clochers, qui tendent leurs bras vers le ciel, dominent l'ensemble, un ensemble où les gratte-ciel et les buildings sont ignorés.

Une ville pas comme les autres

Le cadre s'harmonise parfaitement. Le vert des forêts s'allie au rouge flamboyant du soleil couchant pour donner, avec l'azur marin, un concert de couleurs à nul autre pareil.

La Calle, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'a pas vu le jour comme la plupart des villages d'Algérie.

Tuniza au temps des Romains, Marsa-el-Kharaz (le port aux breloques), puis Marsa-ed-Djoun (le port de la baie), avant de devenir par déformation La Calle de Marsacarèse, puis La Calle tout court, la cité possède le passé le plus pur de toute l'Algérie. Il a symbolisé, pendant des siècles, cette entente franco-musulmane que beaucoup ont désirée.

N'est-ce pas, en effet, en 1524 qu'un Corse, Tomas Lencio, acheta pour le compte de la Compagnie marseillaise, le privilège de s'installer à La Calle, pour la pêche et la vente du corail?

La concession devint très vite un foyer très actif où Européens et musulmans apprirent à se connaître, à vivre ensemble, sous l'égide du « Bastion de France ».

Le Bastion vécut ainsi des années fastes. Le corail fit sa fortune.

Attirés par l'appât du gain, des milliers de pêcheurs méditerranéens, pour la plupart d'origine italienne, s'installèrent au Bastion. Ils menèrent une vie dure, loin de leurs familles, car la compagnie ne tolérait pas la présence de femmes, afin d'obtenir toujours un excellent rendement. Très pieux, ces pêcheurs eurent bientôt à leur disposition une église, l'église Sainte-Catherine, qui n'a donc connu ni mariage ni baptême.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, « la Vieille Calle » mena ainsi une vie riche et exaltante. Le paludisme faisait pourtant des ravages.

Sous l'impulsion de Hély, directeur de la compagnie, le site de l'actuelle ville de La Calle est alors choisi pour la résidence des corailleurs. C'est la « presqu'île » qui devient le lieu d'habitation de l'ensemble des employés de la société.

La maison des gouverneurs s'installe avec autorité au voisinage d'un petit bâtiment de style provençal qui constituera l'église des Corailleurs. Classé monument historique par arrêté du 10 septembre 1953, le modeste édifice abrite (aujourd'hui encore probablement) un amas d'objets hétéroclites et n'a qu'un rôle de débarras tous les jours de l'année, si l'on excepte la semaine des fêtes du Mont-Carnel.

Les fêtes du Mont-Carnel

Pour comprendre ce que représentent les fêtes du Mont-Carnel pour le Callois, il faut être pêcheur et originaire du petit port.

A La Calle, la mer est partout. Nous dirons même que La Calle, c'est la mer même. La « Grande Bleue » est évoquée constamment ici. Elle est à elle seule un spectacle, une distraction, un jeu, un outil de travail, une parure inégalable.

Un spectacle, est-il besoin de le préciser? Il suffit de voir, le soir venu, le nombre des gens qui viennent face à l'immensité, il suffit d'écouter les personnes enthousiastes qui vous diront ce qu'elles ressentent devant la mer. Une tempête attire toujours, « aux brisants », une foule de curieux, de romantiques. Il est vrai que la nature n'a pas manqué d'ingéniosité pour créer un ensemble extraordinaire.

Semblables à des chevaux en furie, les vagues s'avancent dans un flot d'écume. Lorsqu'un rayon de soleil daigne parfaire, par un reflet bien ajusté, ce tableau déjà splendide, on atteint alors un degré d'intense émotion.

Quel Callois n'est-il pas fier de présenter ce spectacle original? Si la tempête n'est pas au rendez-vous, peu importe. En allant vers la face nord des « brisants », il y aura toujours le paysage des vagues qui viennent mourir en contrebas de la presqu'île. Il possède à lui seul une beauté exceptionnelle.

La mer est, aussi, une distraction de premier ordre. Comment pourrait-il en être autrement?

Après le travail, presque tout le monde s'en va, le roseau sur l'épaule, taquiner le sargue ou la daurade, à l'entrée du port ou du « P'tit Quai ».

Fort heureusement, le poisson n'est pas rare ici ; et de temps à autre de belles pièces

AVIEZ CONNU LA CALLE !



◄ L'église Saint-Cyprien. Alentour, des chéchias et des casquettes de pêcheurs. La Saint-Cyprien, c'est la fête patronale. Elle a lieu le 15 septembre. Avec des jeux, des bals, des pétards et des feux d'artifice. Mais aussi avec des manifestations de foi. La foi des gens de mer. Pour la Saint-Cyprien, on vient danser depuis Tunis et Bône. Une fiesta régionale très réputée.



La vieille église ► des corailleurs. Classée monument historique, disent les Callois, pas peu fiers. Ils le peuvent. Elle date du XVIe siècle, où La Calle était pour les corailleurs l'Eldorado. Vieille réputation, puisque les Turcs, déjà, avaient baptisé ce ravissant port « Marsa-el-Kharaz », le « port aux breloques », d'où la déformation : La Calle de Marsacarèse.

G.-Y. Kriel

sont prises, des pièces qui font d'ailleurs le plaisir des yeux et qui rendent fiers ceux qui ont le bonheur de les sortir de l'eau.

Les personnes qui n'ont pas leur moulinet et leur panier avec le nécessaire pour la pêche ne sont pas nombreuses. On les trouve surtout parmi les jeunes, qui, eux, apprécient la mer à leur façon.

Dès 8 heures du matin, ils sont une serviette autour du cou et un maillot à la main, prêts à se diriger vers l'Usine, la Grande Plage ou le Port. L'Usine est de plus en plus fréquentée. Elle jouit pourtant d'une fâcheuse renommée. Ne voit-on pas devant elle la fameuse « Ile maudite », l'île qui a défrayé la chronique en maintes circonstances? Mais elle présente aussi de nombreux avantages. Eblouissante sous les reflets du soleil, elle offre aux baigneurs les conditions requises. Le sable, d'une finesse exceptionnelle, qui s'étend sur des kilomètres, enchante le visiteur. A quelques mètres de là, le Boulif étale ses forêts équatoriales, créant un accord parfait entre la montagne et la mer.

Pêche au chalut, pêche à la sardine, pêche à la palangre, sont les principales activités du petit port.

A La Calle, tout le monde est plus ou moins marin. Comment dès lors s'étonner de la ferveur avec laquelle est célébrée la fête de Notre-Dame du Mont-Carnel, patronne des gens de mer?

La flottille hisse le grand pavois

La flottille de chalutiers revêt, à cette occasion, le grand pavois. La « presqu'île » agréablement décorée, semble appeler la visite des citadins. Le cours Barris connaît une animation intense jusque vers 20 heures, heure à laquelle chacun prend ses dispositions pour être présent à la fête vénitienne, qui se déroule quelques instants après la tombée du jour.

Le deuxième jour, une procession, en grand apparat, monte, vers 17 heures, les premières marches de l'église paroissiale. Une statue de la patronne, portée par quatre de nos jeunes concitoyens en tenue de marins, domine les innombrables assistants. Des éléments du cortège sont déjà à la presqu'île quand les derniers fidèles quittent le cours Barris pour emprunter le chemin des quais.

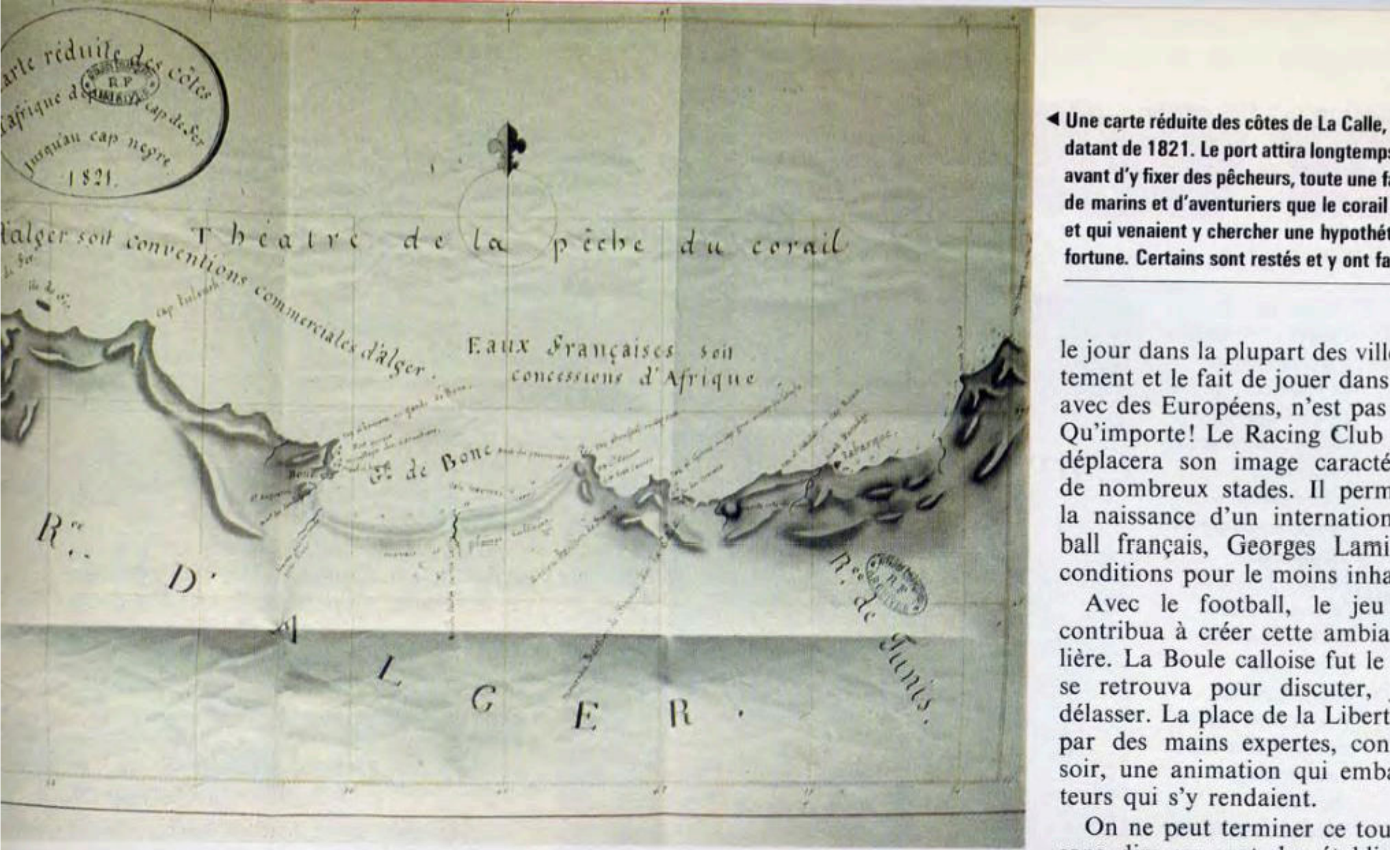
Arrivée sur la place principale, la foule admire le « rocher » qui a été élevé. Un bateau miniature est là pour retracer d'une façon saisissante la vie de nos pêcheurs. Dominant l'ensemble, une Vierge, ses yeux tournés vers les flots, semble prononcer des paroles de bénédiction pour ses enfants callois.

Des filets étalés tout autour créent le cadre qui convient. La procession se ►

M.-E. Boucher



◄ Au-dessus de la baie, la route à flanc de colline, et des porteuses de bois, comme on en croisait, ployant sous le faix et vieilles à trente ans. Absolument indifférentes à cette image de splendeur déserte, pour vacances de milliardaires. Européens et musulmans avaient appris à vivre ensemble.



◀ **Une carte réduite des côtes de La Calle, datant de 1821. Le port attira longtemps, avant d'y fixer des pêcheurs, toute une faune de marins et d'aventuriers que le corail fascinait et qui venaient y chercher une hypothétique fortune. Certains sont restés et y ont fait souche.**

les saints, la pêche, le foot et l'anisette...

dirige ensuite vers les quais, où l'attendent les quatorze chalutiers. Prenant place dans la flottille, la population va alors assister à la messe en mer.

Les fêtes de la Saint-Cyprien

Une autre grande fête religieuse, la fête patronale en l'honneur de saint Cyprien, mérite d'être signalée.

La Saint-Cyprien, c'est devenu une fête régionale du plus pur style pied-noir. Tunisiens, Bônois, n'hésitent pas, chaque année, à se déplacer vers le petit port pour vivre avec les autochtones des moments inoubliables.

Cette ambiance permanente de grandiose fête foraine, cette chaleur dans l'accueil, ces jeux inédits, ces bals fantastiques, combien de gens les ont connus, aux alentours du 15 septembre, à La Calle durant trois journées ensoleillées.

Le sport

Le sport, c'est, pour les Callois, une raison de plus pour être heureux et pour se sentir solidaires.

Que l'on soit en mesure de chausser les crampons ou non, le football, c'est l'affaire de tous les Callois.

Habitués à jouer ensemble dès la plus tendre enfance sur les terrains de la presqu'île ou du port, les adolescents se connaissent parfaitement et ont à cœur de porter bien haut les couleurs locales.

Musulman ou Européen, on est callois avant tout. Pourtant, les inconvénients existent. Des équipes musulmanes ont vu le jour dans la plupart des villes du département et le fait de jouer dans une équipe, avec des Européens, n'est pas sans risque. Qu'importe! Le Racing Club de La Calle déplacera son image caractéristique sur de nombreux stades. Il permettra même la naissance d'un international du football français, Georges Lamia, dans des conditions pour le moins inhabituelles.

Avec le football, le jeu de boules contribua à créer cette ambiance particulière. La Boule calloise fut le lieu où l'on se retrouva pour discuter, jouer et se délasser. La place de la Liberté, aménagée par des mains expertes, connut, chaque soir, une animation qui emballa les visiteurs qui s'y rendaient.

On ne peut terminer ce tour d'horizon, sans dire un mot des établissements qui permirent de maintenir cette gaieté.

Nous voulons parler des cafés.

Que ce soit le Café des Palmiers, ou bien le Christian Bar, ou bien encore le Café de Paris, comme ils ont été indispensables à cette vie de société!

Les parties épiques de belote, autour d'un verre problématique, les équipes et les clans d'un jour qui se formèrent dans ces occasions, les discussions sans fin sur la valeur du prochain adversaire du Racing, ou encore les considérations savantes sur la politique locale, sont des choses qui ne s'oublient plus. **H**

Georges et Yvan KRIEF

Presse sports



Lamia, goal populaire de l'équipe de La Calle,▶ où le football est roi, avec la pêche, les boules, la danse et les casse-croûte au petit port. Il n'est que de regarder les gradins. Lamia fait stade plein. En Algérie, on ignorait le rugby. D'ailleurs, sur quel gazon y aurait-on joué ?

CHRONOLOGIE Janvier 1957

FRANCE

9 : « déclaration d'intention » sur l'Algérie du gouvernement Guy Mollet.
15 : débat sur le Marché commun à l'Assemblée nationale.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

1er : abrogation du traité anglo-égyptien de 1954.
4 : création d'un « gouvernement libre » irakien en Égypte.
6 : traité tuniso-libyen de fraternité et de bon voisinage.
7 : Massu, commandant de la 10e division de parachutistes, responsable du maintien de l'ordre à Alger.
Négociations hispano-marocaines.
12 : mission soviétique en visite au Yémen.
13 : dénonciation des traités anglo-yéménites.
15 : les troupes israéliennes évacuent El-Arich.
16 : intervention de la R.A.F. contre les infiltrations yéménites.
Attentat au bazooka contre le général Salan, premiers complots à Alger.
19 : traité d'assistance financière arabe à la Jordanie.
Fin du retrait des Israéliens des territoires conquis, sauf Gaza et Charm-el-Cheikh.
Réunion des chefs musulmans du Pacte de Bagdad.
20 : entrevue en rade de Cannes entre le sultan du Maroc et Maurice Faure, secrétaire d'État aux Affaires étrangères.
22 : le Yémen accepte l'offre britannique de négociations sur les frontières.
23 : Georges Gorse, ambassadeur de France à Tunis, Masmoudi, ambassadeur de Tunisie à Paris.
26 : accord soviéto-égyptien sur le coton.
28 : grève déclenchée par le F.L.N.
29 : visite du sultan du Maroc à Rome.

AMÉRIQUE

5 : message du président des États-Unis : la « doctrine Eisenhower » sur la protection du Proche-Orient contre le communisme.
21 : accord sur la construction d'une base d'engins téléguidés américains au Brésil.

ASIE

1er-16 : le premier ministre Chou En-Lai visite successivement New Delhi, Katmandou, Moscou, Varsovie et Budapest.
10 : négociations anglo-malaises.
25 : résolution des Nations unies sur le Cachemire : plébiscite. New Delhi proclame unilatéralement le rattachement du Cachemire à l'Inde.

EUROPE

1er : rattachement de la Sarre à l'Allemagne.
1er-4 : conférence des démocraties populaires à Budapest.
4 : mort du général Koerner, président de la République d'Autriche.
7 : accord germano-soviétique sur le stationnement des troupes soviétiques en République démocratique allemande.
9 : démission du premier ministre britannique Anthony Eden qui est remplacé par Harold Macmillan.
10 : résolution des Nations unies sur la Hongrie.
21 : le problème de Chypre devant le Conseil de l'Europe.
25 : demande grecque d'intervention des Nations unies à Chypre.

LA SEMAINE PROCHAINE



LE F.L.N. S'ORGANISE. LA MISSION K.

Sommaire du n° 223 :

- **Organisation politico-administrative**

De l'est à l'ouest, l'insécurité règne partout, non seulement dans les douars, sur les pistes du bled, sur les grands axes de communication (routes et voies ferrées), mais aussi dans les grandes agglomérations. Comment le F.L.N. a-t-il pu créer une telle situation en Algérie, en moins de deux ans (1955-1956) ?

- **Le Comité de coordination et d'exécution (C.C.E.)**

Installés à Alger, les membres du C.C.E., élus au « congrès de la Soummam », veulent obtenir une victoire complète... et porter la guerre en France. L'arrestation rapide, dans les premiers mois de l'année 1957, des principaux leaders pose de sérieux problèmes au F.L.N.

- **L'affaire Yveton**

C'est dans la cour de la prison de Barberousse, à Alger, que Fernand Yveton est guillotiné, en même temps que deux autres Algériens. Pourquoi ?

- **L' « affaire K »**

« ...Vous disposerez de 10 millions par mois, la solde de nos partisans. L'argent transitera par un compte que vous ouvrirez à votre nom au Trésor. Je vous demande la plus grande habileté dans une affaire aussi délicate... » L' « affaire K » allait, pour quelques mois, passionner les états-majors.

NOTE DU SERVICE DES ABONNEMENTS

Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 194, premier numéro de notre nouvelle série, la « Guerre d'Algérie », ou à partir du numéro en cours de publication.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris. Dépôt légal 2e trim. 1972. — N° d'imp. C. 70. Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2040.
Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL.
N° 222 - 3 avril 1972.

Dans les milieux qui touchent de près le ministre résidant M. Robert LACOSTE

L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord — Trois éditions quotidiennes — Directeur général : Alain de SERIGNY — 15 FRANCS — 20, rue de la Liberté — Téléphone : 373-80 à 85 — Mardi 8 Janvier 1957

Le prétendu "complot" du général Jacques FAURE n'est pas pris au sérieux

En revanche il a fait l'objet d'interprétations très étendues dans la presse parisienne du soir

Un communiqué du ministère de la Défense nationale ramène cette affaire à de plus modestes proportions

INFORMATION PAGE 8

DES MAISONS EN CAISSES POUR L'ALGÉRIE

(A.G.I.P.)

Pour l'agglomération algéroise

LE GÉNÉRAL MASSU est chargé du maintien de l'ordre

Information page 8



Le général Massu

Abdelkader Guerroudj chef des terroristes communistes de la région algéroise est capturé après les révélations de membres européens de sa cellule

INSTITUTEUR A ALGER il avait la direction de groupes responsables de nombreux attentats

INFORMATION PAGE 8

A TIZI-OUZOU PUIS A BOGHNI

Deux bandes rebelles *sont accrochées:* 18 tués, 5 prisonniers

A de Foucauld, dans le Sersou 14 hors-la-loi sont abattus avec l'appui de l'aviation

INFORMATIONS EN PAGE 8



Quelque part en Kabylie. Une patrouille de tirailleurs sénégalais prend quelques instants de repos

Une sentinelle assassinée par un groupe de terroristes devant le stand de tir de Kouba

Un des agresseurs a été capturé

M. AQUILINA tué rue Chopin

Un agent du F.L.N. abattu rue Julienne

« COMMANDO » TERRORISTE A BLIDA : Une musulmane tuée

Deux des agresseurs sont abattus

PRES DE L'ALMA **M. Ettighoffer et son gérant sont blessés**

INFORMATIONS PAGE 8

Pour les besoins de la circulation

Une école est née dans le parc de Galland

Depuis le 31 décembre dernier

Le rapatriement des libérables d'A.F.N. est pratiquement terminé

Le port d'Alger vient en tête avec 64.104 militaires embarqués pour un total de 144.878 démobilisés

MARSEILLE (A.F.P.). — Entreprise le 19 octobre dernier, la vaste opération de rapatriement des libérables d'Afrique du Nord, selon le plan établi, est pratiquement terminée depuis le 31 décembre.

SUITE EN PAGE 3

Nicole MAUREY prochainement à Alger



Avec le Parachute-Club d'Alger

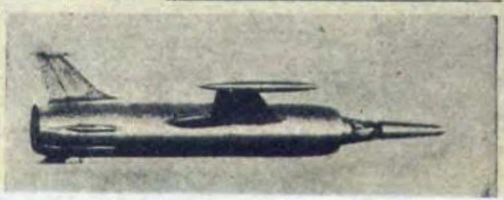
285 sauts effectués à ce jour à Boufarik

SUITE EN PAGE 3



Le "Leduc 022" à l'avant-garde de la construction aéronautique mondiale





Au lendemain de Suez des officiers de tous grades commencent à réagir contre ce qu'ils croient être la passivité du gouvernement français pour régler le problème algérien. Certains d'entre eux prendront nettement position et n'hésiteront pas à exposer publiquement leur point de vue, alors que la bataille d'Alger va être engagée par le général Massu à l'occasion de la grève générale.